



Compte-rendu

ATELIER RECHERCHE-ACTION JEUNESSE ET TERRITOIRE

Première journée, Lorient le mardi 3 mars 2008

Centre de ressources
Politique de la ville
Bretagne Pays de la Loire
19, rue Romain Rolland
44100 NANTES
resovilles@resovilles.com

Site : resovilles.com

SOMMAIRE

RESO VILLES : PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE-ACTION SUR LE PUBLIC JEUNES DES QUARTIERS.....	3
L'EXPERIENCE LORIENTAISE : TEMOIGNAGES D'EXPERIENCES	6
Introduction de Samuel LEPROUST, Directeur Général des services Enseignement, Jeunesse et Sports de la Ville de Lorient : présentation des enjeux pour la Ville de Lorient	6
Echanges avec la salle	8
Thierry BERTHIN, directeur des studios MAPL (Musiques Actuelles du Pays de Lorient)	8
Echanges avec la salle :	11
Guenaël GUILLOU, mission insertion – Ville de Lorient : L'insertion des jeunes à l'emploi.	12
Echanges avec la salle :	13
Joël COURTET, Président du Club Omnisports Lorientais : L'accès à la culture et la citoyenneté par les activités sportives.....	14
Echanges avec la salle :	15
Après-midi : INTERVENTION DE MARWAN MOHAMMED, SOCIOLOGUE AU CESDIP.....	16
Ethnographie de la jeunesse des quartiers prioritaires, en quoi les jeunes des quartiers interpellent spécifiquement l'action publique? Première approche du public jeunes des quartiers	16
Echanges avec la salle	26
Quelles politiques jeunesse pour les jeunes des quartiers ?	35
Frédérique COQUELET, DDJS du Maine et Loire : Présentation des conclusions de la recherche-action menée avec RésO Villes en 2008	38
Clôture des travaux, Yves LENORMAND, Conseiller Général - Premier adjoint au Maire de la Ville de Lorient.....	38

**PREMIERE JOURNEE DU CYCLE DE RENCONTRES DE L'ATELIER RECHERCHE-
ACTION « JEUNESSES ET TERRITOIRES »**

LORIENT le mardi 3 mars 2009

RESO VILLES : PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE RECHERCHE-ACTION SUR LE PUBLIC JEUNES DES QUARTIERS

Brigitte MALTET et Chafik HBILA

RésO Villes, centre de ressources Politique de la Ville Bretagne et Pays de la Loire, est régulièrement sollicité par les élus et les professionnels, notamment depuis les « violences urbaines » de 2005, pour mettre en place une réflexion sur la question des jeunes des quartiers prioritaires. Celle-ci a pour but d'aboutir à des préconisations quant à la prise en charge de ce public dans les politiques publiques. L'arrivée de Chafik HBILA dans l'équipe du centre de ressources, dans le cadre d'un doctorat en convention industrielle de formation par la recherche (CIFRE)¹ a permis d'entreprendre la démarche.

Afin de bien cibler les problématiques à traiter dans le cadre de cette réflexion, RésO Villes a sollicité sept villes – représentées par huit professionnels² – en 2008 pour un travail de préparation. Celui-ci avait pour but d'identifier les éléments nécessaires à prendre en compte pour un travail sur la question des jeunes des quartiers et leur mobilisation dans les politiques jeunesse.

Cela a abouti au cheminement suivant :

- Axer la réflexion sur le public 16-25 ans :

Le groupe de travail s'est basé sur le constat sociologique suivant :

Jusqu'à 15-16 ans, les acteurs des politiques publiques s'adressent à des publics d'enfants et de pré-adolescents en construction. Les besoins liés à ces tranches d'âges en font des publics « captifs » que l'on retrouve dans un certain nombre de structures éducatives et de loisirs bien identifiées. L'encadrement éducatif est au cœur de l'action.

A partir de 16 ans, les jeunes commencent à acquérir une certaine autonomie du point de vue de la construction personnelle. Les loisirs éducatifs encadrés ne relèvent plus d'une préoccupation pour ce public d'« adolescents » et de « jeunes adultes ». Les besoins exprimés vont être plutôt de disposer de l'indépendance matérielle et financière pour permettre l'épanouissement dans cette nouvelle forme d'autonomie. Ainsi, à partir de 16 ans, les jeunes d'inscrivent plus dans une demande d'accompagnement vers les attributs de l'âge adulte (emploi, logement...). En ce sens, ils interpellent toutes les dimensions de l'action publique.

¹ La convention CIFRE constitue un partenariat entre un laboratoire universitaire, une entreprise privée (qui peut aussi être une association ou une collectivité territoriale) et le ministère de la recherche via l'association nationale de la recherche technique (ANRT), pour permettre à un chercheur de réaliser sa thèse dans le monde professionnel. Le salaire du doctorant est alors financé à 50% par l'entreprise d'accueil et 50% par le ministère de la recherche.

² Loïc Frenay, chargé de mission DSU – Brest Métropole, Armelle Horiot, chargée de mission jeunesse – Ville de Brest, Samuel Leproust, DG enseignement, jeunesse et sports – Ville de Lorient, Philippe Le Saux, directeur de l'APRAS – Ville de Rennes, Julie Guyomar, chargée de mission jeunesse – Ville de Rennes, Patrick Clermont, directeur du centre social de Kermoyan – Ville de Quimper, Jean-Jacques Guyon, chargé de mission jeunesse et PRE – Ville de Saint-Nazaire et Arnaud Simon, directeur service jeunesse – Ville de Lannion.

C'est ici qu'une politique jeunesse prend forme, elle vise l'accompagnement des jeunes dans cette période de la vie vers leur basculement dans l'âge adulte. Elle s'impose d'autant plus que la jeunesse, envisagée comme condition sociale, culturelle et économique, tend à se précariser et s'allonger pour trois raisons essentielles : déclin des rites de passage vers l'âge adulte (symboliques comme institutionnels), entrée dans la vie active rendue difficile en raison d'une situation économique fragile et aléatoire, allongement des études.

A cet égard, la réflexion doit nous amener à une meilleure connaissance des jeunes âgés de 16 à 25 ans des quartiers prioritaires pour comprendre sur la base d'une triple interrogation :

Comment les jeunes des quartiers traversent cet âge de la vie ?

Constituent-ils une composante singulière de la jeunesse contemporaine ?

L'action publique doit-elle envisager ces jeunes de manière spécifique et comment ?

- Un atelier recherche-action en deux temps :

Un groupe de réflexion :

Lorient, Saint-Nazaire, Angers, Brest, Rennes et Quimper se sont engagées à accueillir une journée de réflexion sur le thème des jeunes des quartiers prioritaires et des politiques jeunesse. Ces journées ont été construites de sorte à permettre à tous les professionnels de s'y retrouver, au-delà des clivages institutionnels, avec pour finalité l'approche globale et transversale des jeunes. L'analyse doit se situer à deux niveaux :

- L'offre politique : qu'est-ce qui la caractérise ? A partir de quelles représentations de la jeunesse se construit-elle ?
- Les jeunes : Comment s'emparent-ils de cette offre ? Résistent-ils à la formalisation des politiques publiques ? Si oui, pourquoi ?

Les thématiques des journées seront donc les suivantes³ :

1. Introduction aux politiques jeunesse

2. Réseaux de sociabilité à l'échelle du territoire :

Comment sont constitués les réseaux de sociabilité des jeunes à l'échelle d'un territoire ?

Quelle place pour les jeunes filles ?

Les espaces publics, lieux de socialisation ou lieux de problèmes ? Quelles pratiques pour quelles interventions ?

3. Rapport aux adultes :

Quelles sont les formes de transmission entre générations ?

Comment une « communauté d'adultes » peut accompagner les jeunes sans être professionnelle ?

Le jeune et son passage au monde adulte.

4. Rapports aux institutions :

³ Les problématiques guides ont ainsi été formulées : Qu'est-ce que les collectivités territoriales et leurs partenaires sont en mesure de proposer aux jeunes des quartiers ? Comment ceux-ci réagissent aux politiques locales ? Quel est le rapport des jeunes au monde adulte en général ? Par quelles interactions les jeunes et les institutions se rencontrent-ils pour avancer et mettre en place une politique locale satisfaisante ? Qui s'intéresse aux 16-25 ans aujourd'hui ? Les systèmes d'intégration du modèle républicain fonctionnent-ils ? Ont-ils toujours du sens chez les jeunes des quartiers ? Comment une politique peut-elle contribuer à rendre visible la jeunesse ? Comment créer davantage de transversalité ?

Quelles représentations des jeunes alimentent les institutions et l'action publique?

Comment les jeunes à leur tour s'approprient ces représentations ? Quelles sont les leurs sur les institutions ?

Les temporalités entre les cursus de décisions et les besoins des jeunes sont-elles décalées ?

5. les conditions de vie des jeunes des quartiers :

Quelle est la réalité des jeunes sur laquelle les institutions souhaitent intervenir ?

Comment les institutions se positionnent face aux stratégies des jeunes pour accéder au revenu ? Interroger le rapport à l'emploi, au travail...

6. Penser, conduire et organiser la politique jeunesse :

Le territoire peut-il être envisagé comme un lieu de contrat ? Quelle coproduction de l'action publique sur un socle autre que celui de la logique de guichet ? Un contrat jeunesse, sur le modèle des contrats de la politique de la ville, ne conduirait-il pas à une obligation de moyens et de résultats ?

Une journée avec les élus et les jeunes

A l'issue de ces rencontres, une journée de restitution des travaux sera organisée en présence des élus en charge et des groupes de jeunes qui seront amenés à réagir sur les résultats des travaux.

Chacune de ces journées sera décomposée de la manière suivante :

- Le matin : Présentation des préoccupations locales en matière de jeunesse, restitution des données de la recherche menée dans la ville en amont (cf sous-partie suivante) et témoignages d'expériences.
- L'après-midi : débat mené par un expert sur la thématique du jour.

Recherche dans les villes

Dans les interstices des rencontres, une recherche-action sera conduite dans chacune de ces six villes⁴ avec trois objectifs :

- Observer comment se décline la politique jeunesse en direction des jeunes des quartiers : Une grille d'observation des initiatives a été élaborée pour cela.
- Recueillir le point de vue des jeunes des quartiers : Une dizaine d'entretiens individuels semi-directifs sont programmés dans les villes. Un guide d'entretien a été élaboré avec le groupe des huit professionnels.
- Recueillir le point de vue des professionnels : idem que pour les jeunes.

⁴ A la suite de la journée de Lorient, l'équipe de la mission jeunesse de la Ville de Nantes a exprimé son intérêt pour la démarche et son souhait d'accueillir la recherche-action.

L'EXPERIENCE LORIENTAISE : TEMOIGNAGES D'EXPERIENCES

Introduction de Samuel LEPROUST, Directeur Général des services Enseignement, Jeunesse et Sports de la Ville de Lorient : présentation des enjeux pour la Ville de Lorient

Samuel LEPROUST a participé au groupe de professionnels qui a élaboré le référentiel de réflexion sur la question des jeunes des quartiers et des politiques jeunesse. Il exprime son intérêt pour la démarche qui est de rencontrer des acteurs de différents sites pour échanger et réfléchir sur les pratiques en direction des jeunes. Depuis un an, une nouvelle équipe municipale est installée et souhaite, en ce début de mandat, ré-interroger les politiques à l'œuvre en direction des jeunes.

Le constat a été fait à Lorient que la lisibilité de la politique jeunesse n'est pas évidente tant la difficulté à en établir les contours est grande. Pour les tranches d'âges 0-16 ans, le problème ne se pose pas de la même façon. La ville parvient plus facilement à définir et décrire les axes d'actions. Les difficultés auxquelles se heurte la ville résident dans les constats et questionnements suivants :

- La politique jeunesse est-elle trop « masculine » dans son approche ?
- Quelle tranche d'âge est réellement concernée ?
- La politique jeunesse n'est-elle pas trop envahie par l'équation « jeunes = problèmes » ?

Samuel LEPROUST rappelle qu'en ce début de mandat politique, des tentatives de définition ont été réalisées sur les 16-25 ans. Elles ont conduit à s'interroger, notamment, sur l'aspect « non-captif » du public et les frontières communales à travers lesquelles se vit la jeunesse.

A Lorient, la part des jeunes dans la population est relativement faible puisqu'elle ne concerne que quelques 10% de la population totale qui représente, quant à elle, environ 61 000 habitants⁵. Parmi ces 10% de jeunes, 1 580 lorientais peuplent la population des 5 000 lycéens accueillis à Lorient. A cela, il faut ajouter 3 500 étudiants qui font de la commune une petite ville étudiante. Ces deux indicateurs montrent l'importance de la ville centre dans l'agglomération de Lorient.

Pour les jeunes, une politique de Droit Commun⁶ existe comme dans la plupart des villes. Une des particularités de la ville de Lorient, cependant, est de s'appuyer essentiellement sur le tissu associatif pour la mettre en œuvre. Une tradition de délégation et de gestion très forte caractérise la ville de Lorient⁷. En gestion directe, Lorient ne gère presque rien⁸. Les associations auxquelles fait appela la Ville sont donc largement professionnelles et dotées d'expertise et d'ingénierie de projets. Il existe ainsi dans la ville, selon Samuel LEPROUST, une très grande liberté, une certaine souplesse et adaptabilité quant aux nouveaux projets. A côté de ces avantages, quelques difficultés apparaissent dans la gestion : la coordination, la lisibilité, l'explication et la cohérence de l'ensemble.

Samuel LEPROUST liste les outils à disposition de la politique jeunesse lorientaise :

⁵ INSEE 2008.

⁶ Samuel LEPROUST la considère indispensable pour assurer une mission de service public en direction de tous les jeunes du territoire de la ville.

⁷ C'est pour cela qu'une diversité de partenaires locaux ont été conviés à cette journée d'atelier à Lorient.

⁸ Par exemple, l'essentiel de la gestion des centres de loisirs à Lorient est déléguée aux associations.

- Un CFA (centre de formation des apprentis)⁹ : volonté municipale d'accompagner l'apprentissage des jeunes.
- Un Bureau d'Information Jeunesse,
- Une Maison des Etudiants,
- Des centres sociaux dans chaque quartier d'habitat social,
- Un Foyer de Jeunes Travailleurs,
- Un dispositif de prévention spécialisée avec l'ADSEA (association départementale de la sauvegarde de l'enfance)¹⁰,
- Une Mission Locale avec des antennes délocalisées dans les quartiers prioritaires,
- Un point d'écoute jeunes et une maison des adolescents pour l'aspect plus curatif,
- Un certain nombre de dispositifs contractuels habituels d'aide aux jeunes : Fonds d'aide aux projets jeunes, fonds de participation des habitants, CLSPD...

Ces outils s'inscrivent tous dans la politique de Droit Commun de Lorient, que l'on retrouve, par ailleurs, le rappelle Samuel LEPROUST, dans toutes les villes moyennes. En conséquence de quoi, le choix du débat sur la politique jeunesse de Lorient ne s'est pas porté sur ces sujets, que la plupart des acteurs en lien avec la thématique jeunesse connaissent bien, mais plutôt sur la façon d'aborder les types de rapports spécifiques qu'entretient la Ville avec certaines composantes de la jeunesse ; et qui peuvent amener à considérer les projets en direction des jeunes différemment. C'est pourquoi trois sujets spécifiques sont présentés ce matin à Lorient. Situés au cœur de la politique de la Ville, les trois posent la question de l'adaptation et de la souplesse du Droit Commun pour appréhender des problèmes spécifiques de jeunesse, particulièrement celle issue des quartiers prioritaires. Il s'agit de :

- Accès à la culture : Comment amener les jeunes des quartiers inscrits dans une démarche artistique à « aller vers » un outil général et être accueillis sous une forme particulière ? Comment l'organisation d'évènements culturels en a découlé ?

Cette démarche pose problème et questionne la collectivité en termes de suivi et d'accompagnement.

- Dimension de l'insertion : En quoi les jeunes des quartiers nécessitent un accompagnement particulier et comment le réaliser ?

C'est la question de l'accès des jeunes à l'emploi saisonnier et aux dynamiques « chantiers publics » qui s'engagent dans la ville au travers des marchés publics, notamment ANRU. La démarche renvoie aux opportunités qu'offrent la rénovation urbaine pour permettre d'insérer les jeunes très rapidement sur des travaux concrets.

- Prise en charge des jeunes des quartiers « non-inscrits »¹¹ : Comment le projet d'une association permet un accompagnement des jeunes vers une forme d'engagement citoyen et de prise de responsabilité.

Ce projet interroge la Ville et le Droit Commun en terme de disponibilité d'équipements, d'approche des pratiques et d'accompagnement des jeunes en général.

⁹ Les CFA sont animés par le monde professionnel. A Lorient, la particularité du centre est d'être municipal, ce qui est très rare en France puisqu'à peine six villes fonctionnent ainsi.

¹⁰ Relativement récent, ce dispositif est né de la politique de la Ville en 2003. Le Conseil général est associé à la Ville de Lorient dans sa mise en œuvre.

¹¹ C'est-à-dire inscrits nulle part et « hors circuits ».

Ces trois projets illustrent, selon Samuel LEPROUST, les tensions entre le Droit Commun et l'accompagnement spécifique des jeunes des quartiers.

Echanges avec la salle

Un intervenant dans la salle : Comment situez-vous les interrogations de la Ville en direction du public qui nous préoccupe ? Les jeunes des quartiers sont-ils une spécificité pour vous ?

Samuel LEPROUST : Je demeure persuadé que l'accompagnement des jeunes des quartiers réclame des formes d'accompagnements particulières. Par exemple, y avait-il un intérêt à délocaliser les actions de la mission locale dans les quartiers ? Lorsque cela a été réalisé la première année, la mission locale a touché 25% de jeunes supplémentaires ! Ces jeunes n'existaient pas dans ses fichiers et relevaient pourtant de sa délégation.

Donc, premièrement, la question de la proximité est fondamentale car, derrière cela, la question de la mobilité des jeunes et de leur capacité à bouger est posée. Les jeunes lycéens et étudiants, par exemple, n'ont pas ce problème. Ils changent de territoires très facilement quand ils ne sont pas en grande difficulté. Les jeunes des quartiers en difficulté – car la question ne se pose pas dans ces termes pour ceux qui ne le sont pas – renvoient forcément à la question de l'« accès à ». Que ce soit pour la culture, le sport, l'insertion, l'accès aux grands équipements... si on ne se pose pas la question des outils qui vont permettre d'« accéder à », on passe à côté de quelque chose.

Deuxièmement, faire en sorte que les équipements de Droit Commun gardent tout leur rôle. « *Méfions-nous du syndrome de la réserve indienne* », avec la police locale, le projet culturel local, la petite salle locale... Le tout local fait que les jeunes ne bougent pas. Or, on est pas non plus dans une situation « normale » lorsque l'on a affaire à des jeunes immobiles. Donc, tout le travail nécessaire réside dans une dialectique subtile, à savoir : les dispositifs de Droit Commun prennent toute leur place mais les jeunes des quartiers n'y accèdent pas naturellement. Donc, si on n'imagine pas, à un moment donné, des formes d'accompagnements spécifiques en tenant compte de cette dialectique-là, on passe à côté de quelque chose. L'enjeu de la recherche-action est là : comment trouver une articulation cohérente entre les deux ? Ce sera forcément en s'appuyant sur des projets qui commencent à fonctionner.

Un intervenant dans la salle : Les populations d'origine étrangère sont-elles significatives à Lorient ?

Samuel LEPROUST : On est sur des chiffres très faibles à l'échelle de la ville mais les quartiers se situent entre 7 et 10%. C'est donc dans les quartiers qu'on les retrouve essentiellement même si on est loin des chiffres des grandes agglomérations. Par contre, si la question est : « est-ce que ça exige un suivi et des formes d'accompagnements particulières ? », ma réponse est oui et là, ce n'est pas une histoire de proportion.

Thierry BERTHIN, directeur des studios MAPL (Musiques Actuelles du Pays de Lorient)

Thierry BERTHIN précise que sa fonction ne l'amène pas forcément à être familier de la problématique que l'on traite. La structure MAPL est née d'un collectif d'artistes, il y a une quinzaine d'années, qui a interpellé la Ville de Lorient à l'époque sur les projets artistiques liés aux musiques actuelles par la création d'un équipement adapté à la pratique.

Le mouvement des Musiques Actuelles...

La structure résulte d'un mouvement culturel national dont la principale caractéristique est de ne pas avoir été formaté par l'Etat, contrairement à toute l'offre issue des « politiques Malraux ». Les Musiques Actuelles se sont construites sur des réponses à des attentes. Elles

ont pris leur envol après les événements de Vaulx-en-Velin, premières « grandes » violences urbaines dans les quartiers d'habitat social. L'objectif initial, un peu maigre reconnaît Thierry BERTHIN, était d'organiser la pratique de la musique dans les quartiers avec l'idée que les jeunes pourraient en tirer des bénéfices et pouvoir ainsi en vivre.

Les acteurs du mouvement se sont alors d'abord tournés vers leurs collectivités. Celles-ci découvraient, selon Thierry BERTHIN, que beaucoup de jeunes pratiquaient un instrument et comprenaient petit à petit que la musique ne pouvait se jouer que dans les caves.

Avant cela, la pratique à Lorient, par exemple, se caractérisait par deux inconvénients majeurs :

- Les nuisances sonores provoquées par la pratique dans le voisinage conduisaient les pouvoirs publics à mobiliser les forces de police comme seule réponse,
- La pratique dans les caves et les blockhaus provoquait des problèmes d'insalubrité publique.

L'idée du collectif d'artistes engagés dans ce mouvement a été d'interpeller les pouvoirs locaux en leur faisant savoir que l'existence d'équipements adaptés à leurs pratiques résoudraient ces problèmes permanents. Le constat était posé : il existait des terrains de foot, des gymnases... pour la pratique du sport et d'un certain nombre de loisirs, mais pas de lieux adaptés aux musiques actuelles. Aussi, le problème de la mobilité géographique s'est vite trouvé posé car les musiciens n'étaient pas emprunts de frontières communales.

C'est ainsi que l'agglomération de Lorient a favorisé la création des studios MAPL comme équipement à vocation intercommunale.

... un mouvement d'éducation populaire.

Les administrateurs des studios MAPL sont des artistes. La structure compte dix salariés soutenus par quelques 70 bénévoles¹² pour 400 adhérents, 20 groupes de musiques, 10 000 spectateurs de concerts et 15 000 sur les festivals. Par ailleurs, 30 associations¹³ adhèrent aux studios MAPL. Cela permet, selon Thierry BERTHIN, malgré les frictions dues à des approches différentes de la gouvernance de l'outil, « *de ne pas trop perdre le sens* ». A MAPL, « *on remet le projet sur la table tous les huit jours à peu près, cela garde une certaine pertinence avec l'évolution de la sociologie des publics*¹⁴. *On a beaucoup développé la mission de laboratoire, on n'est pas dans un dispositif figé, on peut expérimenter et se tromper* ». Les studios MAPL se veulent un outil d'éducation populaire, « *on ne s'intéresse pas trop au produit fini, explique Thierry BERTHIN, à l'art ou la finalité de l'œuvre mais aux processus de fabrication. Ce sont ces valeurs qui unissent notre mouvement des musiques actuelles aux politiques de jeunesse par rapport à un monde administré de la culture un peu prisonnier* ».

Les studios MAPL sont donc relativement récents. A cet égard, Thierry BERTHIN précise qu'ils ont très peu de recul sur leur mission, très peu de référentiel de métier et de formalisation d'acquis. Le mouvement est jeune dans les politiques culturelles. Thierry BERTHIN estime qu'il ne s'inscrit ni dans les politiques de la jeunesse, ni dans les politiques culturelles exclusivement mais « *entre le champ sauvage commercial de l'industrie local du disque et du spectacle vivant et la culture administrée issue des politiques publiques* ». Cela amène Thierry BERTHIN à qualifier le mouvement de « *no man's land particulier* », si particulier qu'il dépend de l'agglomération de Lorient¹⁵ pour sa vocation intercommunale

¹² Le groupe des bénévoles est constitué de diverses personnes qui ne sont pas forcément les usagers de MAPL.

¹³ 25 d'entre elles produisent leurs propres concerts.

¹⁴ Par exemple, quand l'équipe de MAPL a constaté que les jeunes s'appuyaient sur Internet pour accéder à l'information, elle a supprimé le centre de ressources qui devenait caduc.

¹⁵ Il s'agit de Cap l'Orient : Communauté d'agglomération du Pays de Lorient.

sans pouvoir s'appuyer sur l'expertise et le savoir-faire d'un de ses services, l'agglomération ne disposant pas de compétence culturelle ! Les studios MAPL n'ont ainsi aucun élu de référence en particulier mais tous les élus le sont, ce qui présente des avantages, certes, mais beaucoup d'inconvénients, selon Thierry BERTHIN, car il est parfois difficile de monter un projet. Chacune des 19 communes de l'agglomération considère ainsi que les studios MAPL doivent l'aider en priorité. *« Chaque commune trouve qu'on en fait pas assez, regrette Thierry BERTHIN. Donc on est un peu écartelé et corvéable à merci, à la fois sur le plan horizontal et sur le plan transversal, on est pris comme partenaires à chaque fois qu'il y a de la musique dans le projet : avec le CDDB (centre dramatique de Bretagne, structure de théâtre), école nationale de musique... On est étiré dans tous les sens et on a du mal à pouvoir répondre à toutes les sollicitations ».*

Le festival hip-hop, une illustration du fonctionnement des studios

Ce ne sont pas les studios MAPL qui sont à l'origine du projet, rappelle Thierry BERTHIN. C'est une éducatrice de l'ADSEA 56, ancienne responsable des bénévoles des studios MAPL, qui a repéré un groupe de jeunes lui faisant part d'une envie de monter un projet autour du hip-hop et de la musique. Elle a ensuite pris contact avec Thierry BERTHIN qui a mobilisé les studios pour accompagner les jeunes dans la formalisation de leur démarche artistique pour les mettre en scène, *« les faire voir en exposition »*. Les jeunes en question ont mobilisé à leur tour d'autres réseaux et le projet a pu prendre forme. Cela amène Thierry BERTHIN à faire le constat *« que c'est parti de choses très très simples, avec un réseau de contacts »* pour *« arriver à la fin sur une structuration transversale et verticale puisque la collectivité a été associée »*. En effet, le service jeunesse de la Ville de Lorient qui accompagnait un groupe de jeunes dans le cadre d'un projet de danse hip-hop s'est joint au projet. Hughes BAZIN, sociologue, qui réalisait un travail sur le hip-hop s'est également joint au projet. Au final, plusieurs initiatives ont constitué le projet : *« beaucoup de choses se sont passées, certaines ont été plus vues que d'autres, admet Thierry BERTHIN. Mais on s'est intéressé aux gens dans leurs territoires. A un moment donné, il s'est passé quelque chose, un certain nombre d'acteurs rejoignait en permanence le projet si bien qu'on s'est retrouvé à 35 opérateurs directs et indirects sur l'action. Chacun avait son angle d'attaque, ils n'étaient pas tous les mêmes, chacun venait pour des raisons différentes : BIJ, CDDB, centres sociaux, collectifs de grapheurs, groupes de musiques... Donc, c'était un projet dans plusieurs lieux, qui associait un certain nombre d'acteurs et qui a trouvé des financements verticaux »*. Le projet a été spontané, il n'a pas été parachuté ou pensé et structuré en amont.

Cette année, le projet, tout en préservant son esprit premier, s'élargit géographiquement en intégrant la commune limitrophe de Lanester. Par cette initiative, le projet pose aussi la question de la territorialité des jeunes : *« Les jeunes se heurtent à des raisonnements communaux, constate Thierry BERTHIN. Alors qu'ils peuvent avoir une pratique de plusieurs personnes qui ne sont pas du même territoire et qui n'entrent pas dans les mêmes politiques. Cette est une difficulté pour les jeunes qui doivent tordre leur adresse postale. Ce sont des freins très lourds »*.

De manière globale, le festival a constitué une matière qui a permis à des logiques différentes de se retrouver au sein d'un même projet. Les studios MAPL ont coordonné le tout en intégrant des sous-projets qui sont arrivés par couches successives. Cela interroge forcément la méthodologie sur :

- La modernité et l'adaptabilité des dispositifs,
- La notion de territoires,
- La sociologie des publics : *« on cherche, selon Thierry BERTHIN, à faire entrer les jeunes dans des cases qui ne leur parlent plus. Il y a un décalage entre nos perceptions et les leurs »*.

- La transversalité des services publics pour l'accompagnement des projets,
- La notion de reconnaissance du travail accompli.

Chaque projet est différent en fonction du porteur du projet. En cela, chaque projet est particulier et relève d'un diagnostic et d'un accompagnement singulier. Les studios MAPL s'adaptent en permanence.

Echanges avec la salle :

Un intervenant dans la salle : Quelles types d'associations adhèrent à MAPL ?

Thierry BERTHIN : Ce sont principalement des associations de diffuseurs, d'organiseurs de concerts ou des associations d'usagers qui utilisent la structure. Il y a une adhésion obligatoire pour utiliser la structure et ses services.

Un intervenant dans la salle (impliqué dans l'organisation du festival hip-hop) : MAPL est un outil adapté à la demande des jeunes pour l'autonomisation musicale. Tout le monde peut s'y retrouver et c'est un bon support pour les structures d'accompagnement de projets. Et les jeunes apprécient la façon de procéder parce qu'on les prend en tant que musiciens et non en tant que jeunes nécessitant un accompagnement spécifique.

Thierry BERTHIN : On a plusieurs fois tenté de nous faire prendre le problème par le côté « jeunes », mais on ne prend jamais par le côté jeunes mais toujours par le côté artistique. On ne prend jamais par l'angle du quartier ou l'angle « jeunes », on prend toujours par l'angle musicien. Le festival hip-hop a donné un outil à des gens qui n'étaient pas conscients qu'il existait.

Un intervenant dans la salle : Quels sont les profils des salariés qui accueillent les groupes de jeunes ?

Thierry BERTHIN : Ca va vous paraître assez surprenant mais on a une démarche d'entreprise. C'est surprenant dans la structuration des profils de postes. On a dix postes, il y a un directeur, moi je suis le garant de la mise en œuvre du projet et des responsabilités financières. On a un comptable, une administratrice, un chargé de communication, un régisseur général, des techniciens son et lumière et un accompagnateur de répétition (qui va dans les lieux de répétition corriger les mauvaises postures, faire de la prévention sur les nuisances sonores...). Mais on a pas de personnes qualifiées dans l'accueil des personnes, c'est l'ensemble des personnes de façon transversale qui sont ressource. Quand des groupes viennent, ils ont différents problèmes : économique, technique, artistique, de communication... donc chaque personne, en fonction de son profil de poste, devient une personne ressource transversale du projet. Mais on a pas d'accompagnement spécifique en tant que tel.

Samuel LEPROUST : Il y a quand même l'esprit d'éducation populaire derrière. La force des studios c'est d'être toujours disponible et d'avoir un esprit d'écoute, ce ne sont pas les partenaires de quartiers qui diront le contraire. Il y a une écoute et une souplesse qui fait qu'à un moment donné, quand un projet se présente, c'est toujours « on va voir ce qu'on peut faire ».

Thierry BERTHIN : Il y a cet esprit-là. Les salariés travaillent sept jours sur sept pour s'adapter aux attentes du public. On adapte les horaires d'ouverture à la pratique. C'est une disponibilité de services qui correspond au public.

Un intervenant dans la salle : Vous avez porté la direction du projet depuis sa naissance jusqu'à sa mise en œuvre ? Comment ça s'est passé ?

Thierry BERTHIN : On ne sait pas comment ça s'est passé ! Nous on a fait de la coordination de projets en portant notre responsabilité (avec notre licence de producteur de spectacle, on a rassuré les collectivités...) mais il y avait plusieurs responsables pour les sous-projets : graff', battle... Nous on garantissait la bonne maîtrise du tout. Mais on ne rentrait pas dans la direction des contenus. C'est un ensemble avec plusieurs sous-ensembles.

Un intervenant dans la salle : Donc vous étiez catalyseur de plusieurs projets ?

Thierry BERTHIN : Oui et des fois ça partait dans tous les sens, un moment il y avait même eu une idée autour de la cuisine, il a fallu dire stop. C'est une addition d'apports, d'énergies, d'envies collectives. On était déjà une dizaine de responsables du projet à l'intérieur du projet ! A un moment donné il a fallu cadrer en disant : « ça c'est pas jouable, ça faut le revoir... ». On a pas de structuration figée, on fonctionne par à coup. On est pas fermé.

Un intervenant dans la salle : Chez nous, ça a été le contraire, on (service Ville) a dû reprendre la main sur le festival hip-hop. Chacun était dans sa chapelle et il n'y avait pas tout ce travail collectif.

Guenaël GUILLOU, mission insertion – Ville de Lorient : L'insertion des jeunes à l'emploi.

Guenaël GUILLOU est chargé de mission insertion dans une équipe pluridisciplinaire¹⁶ au titre de la Ville de Lorient et sa direction de la proximité¹⁷. Il a présenté deux expériences menées dans le quartier de Kervénanec en faveur de l'insertion professionnelle des jeunes.

Quelques repères préalables

La ZUS de Kervénanec, quartier le plus grand et le plus jeune de Lorient, classée en priorité 1, dans laquelle opère Guenaël GUILLOU, concentre une population d'environ 5 000 habitants, parmi lesquels 403 demandeurs d'emploi (D.E) ont été identifiés au pôle emploi en 2008. Quelle réalité traduisent ces chiffres ? Peut-on vraiment lire la réalité sociale et économique du quartier au travers de cet indicateur ? s'interroge Guenaël GUILLOU pour qui la situation est plus complexe. Nombreux sont les habitants frappés par le chômage et inscrits nulle part.

Pour lui, la situation de crise du moment porte le nombre de D.E de moins de 26 ans à 86. « *Ces chiffres explosent*, indique Guenaël GUILLOU avant d'expliquer : *L'effet national se répercute sur les quartiers. On sait que ce sont les quartiers prioritaires qui sont les plus durement touchés par les crises au niveau des pertes d'emploi* ». Il en veut pour preuve la situation locale à laquelle il est confronté quotidiennement : « *Il y a des gens que je n'avais pas vu depuis deux ou trois ans et qui reviennent me voir. On avait une baisse régulière du nombre de D.E dans les quartiers au niveau des activités. Et là la situation va devenir de plus en plus difficile car il faut savoir qu'il y a toujours un décalage entre le niveau national et les quartiers* ».

La charte d'insertion

Elle émane directement de l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) et prévoit que 5% des heures travaillées dans tous les chantiers du quartier soient réservées aux habitants des quartiers prioritaires ainsi que 10% des heures travaillées de la Gestion Urbaine de Proximité (GUP). Pour le quartier de Kervénanec à Lorient, cela se traduit par 40 000 heures de travail redéployées en direction des publics de quartier, pas spécifiquement des jeunes. Il

¹⁶ Elle regroupe le pôle emploi, la mission locale, la Ville...

¹⁷ Service qui regroupe la démocratie de proximité, la citoyenneté, la politique de la Ville, la sécurité publique et la prévention de la délinquance.

s'agit, selon Guenaël GUILLOU, d'une initiative intéressante pour redynamiser l'insertion et créer des contacts avec les entreprises.

Le travail a été accompli en partenariat avec la cellule « Promotion de l'emploi » de Cap l'Orient, qui avait déjà tenté ce type d'expérience à l'échelle de l'agglomération.

A ce jour 24 000 heures ont été réalisées, une soixantaine de personnes en a bénéficié dont 22 jeunes. Le constat a été fait que les entreprises allaient plus facilement vers les plus de 26 ans dans l'embauche. Des discriminations envers les jeunes, qui ne sont pas propres aux quartiers rappelle au passage Guenaël GUILLOU, ont donc lieu. Pour contrer le phénomène et rééquilibrer les chances, l'accent a été mis sur les moins de 26 ans en rappelant aux entreprises, entre autres, qu'un contrat pro jeunes coûte moins cher qu'un contrat pro adulte. « *C'est opposer une discrimination à une autre. On a pas le choix, une politique de l'emploi, c'est une politique qui oppose souvent les publics* ».

Jobs d'été

Les jobs d'été ciblaient exclusivement les jeunes des quartiers prioritaires. La problématique qui avait été formulée lors de l'élaboration du projet était la suivante : Comment permettre à des jeunes de quartiers d'accéder « *ne serait-ce* » qu'à des jobs d'été ou à l'emploi saisonnier ? Le constat a été fait que nombreux sont les jeunes dont les parents, exclus de l'emploi, ne pouvaient se voir insérer dans une entreprise faute de réseaux dans leur environnement immédiat.

Ainsi, le principe a consisté à réunir les services publics, les collectivités territoriales et les entreprises privées locales, tous pourvoyeurs d'emplois saisonniers, pour constituer un réseau et y insérer la problématique de l'emploi des jeunes. La première année, 25 jeunes des quartiers ont alors pu enfin bénéficier d'un emploi saisonnier.

Guenaël GUILLOU reconnaît que ce n'est pas un exercice facile : « *Même pour les collectivités et les bailleurs, ce n'était pas une gymnastique qu'ils avaient pratiqué* », mais se réjouit, dans le même temps, de l'avancé qu'a permis l'initiative : « *on a réussi, pour les collectivités, à changer un comportement. Par exemple, Lorient Habitat¹⁸ embauche, sur 20 postes, 12 jeunes des quartiers* ». Cependant, si l'adhésion a été assez rapide du côté des collectivités et des services publics, elle le fut moins du côté des entreprises privées. Ainsi, la dynamique créée la première année s'est essoufflée au fil du temps. Guenaël GUILLOU attribue la cause, entre autres, au fait qu'il est difficile de maintenir un réseau et des contacts dans le temps avec le secteur privé.

Cette année, le projet a été relancé sous le nom d'« actif emploi » avec l'ambition de dépasser le simple emploi saisonnier. L'objectif est de créer un réseau pour permettre d'insérer, tout le long de l'année, des jeunes à l'emploi, notamment ceux en recherche d'une première expérience professionnelle. Sur ce dernier point, les opérateurs se sont aperçus qu'il était très difficile pour beaucoup de jeunes, à la sortie de l'école, d'accéder à une première expérience professionnelle en raison des causes multiples : qualification, discrimination... Dans cette perspective, un partenariat s'est instauré avec l'UNEM (union des entreprises morbihannaises) pour créer le lien avec les entreprises privées.

Echanges avec la salle :

Un intervenant dans la salle : Pour la charte d'insertion, devez-vous vraiment entrer dans ce système-là (opposition des publics...)?

¹⁸ Il s'agit de l'Office HLM de Lorient.

Guenaël GUILLOU : On a pas le choix. Quand on s'aperçoit que les entreprises ne prennent pas les jeunes des quartiers, on se doit de trouver les moyens pour. On a pas parlé des différentes discriminations : l'adresse, le nom... mais elles existent bien.

Un intervenant dans la salle : Quelle est la différence entre un dispositif comme « emploi jeunes » et ceux dont vous avez parlé. Le premier était aussi un dispositif discriminant, sauf que c'était la structure qui était dépositaire d'une capacité d'emploi, tandis que dans les contrats pro jeunes, CAE..., c'est la personne qui est en insertion. Donc ce n'est pas la même démarche au niveau de la politique de l'emploi. Dans les contrats pro, on est dans une politique d'aide à l'individu qui doit trouver un emploi alors que la politique « emploi jeunes » visait davantage à booster certains secteurs sur une tranche d'âge particulière. Comment vous, au cœur d'un quartier et d'une politique jeunesse, voyez les choses à ce niveau-là ?

Guenaël GUILLOU : Mon analyse là-dessus, je peux me tromper mais je pense que les « emplois jeunes » étaient dans une autre logique. Ils visaient à aider toute une génération, qui n'avait pas accès à l'emploi mais qui était formée. Cette politique visait bien au départ des jeunes diplômés : bac +2, bac +3, voir plus. La charte d'insertion et les autres relèvent en revanche d'une politique de quartier en direction des habitants. On est sur une démarche différente. La première est de Droit Commun, l'autre est spécifique aux quartiers.

Un intervenant dans la salle (le même que précédent) : Ma question c'est, à un moment donné, est-ce qu'on fait dans les quartiers du « local local » ou est-ce que le Droit Commun doit venir être amplifié par une politique incitatrice dans le cadre de la politique de la Ville ? C'est une interrogation.

Samuel LEPROUST¹⁹ : Si mes souvenirs sont bons, il y a des critères d'accessibilité supplémentaires, beaucoup plus forts, fixés par rapport au quartier dans ce genre de dispositifs. Pour la charte d'insertion, par exemple, elle va beaucoup plus loin, on est sur des D.E de plus de deux ans.

Un intervenant dans la salle : Le problème des dispositifs d'insertion, c'est que ça bénéficie majoritairement aux hommes.

Joël COURTET, Président du Club Omnisports Lorientais : L'accès à la culture et la citoyenneté par les activités sportives

Joël COURTET est professeur d'E.P.S à la retraite, militant de l'éducation populaire « spécifiquement dans le secteur des activités physiques et sportives » en tant que membre de la FSGT (fédération sportive et gymnique du travail). Il a été à l'origine de la création d'une section « sports, populaire, solidarité, Kervénanec » au sein du FOLCLO²⁰, club omnisports du quartier de Kervénanec, en 1998. L'objectif était de permettre aux jeunes d'accéder aux instances de décisions via la pratique du sport. « *Notre cible c'est agir envers ceux qui sont exclus des pratiques dans les quartiers, soutient Joël COURTET, et d'amener ceux qui le peuvent à s'inscrire dans une solidarité et un échange dans l'encadrement de ces pratiques* ».

Joël COURTET, en tant que professeur, se souvient de son arrivée dans le quartier : « *J'ai découvert ce qu'étaient un peu les nouvelles classes populaires, ou les nouvelles classes difficiles, ou les nouvelles classes dangereuses comme certains disent. Classe dangereuse, c'est pas ce que je pense mais ce fut une découverte de voir que dans des quartiers que l'on dit difficiles il existe des vrais problèmes, non pas de sécurité, mais de « comment on présente les choses, comment ça se construit... »* ».

¹⁹ Prend la parole en tant qu'ancien chef de projet contrat de ville de Lorient.

²⁰ Foyer omnisports laïque et culturel Lorient ouest : club omnisports historiquement associé au quartier de Kervénanec.

A partir de 2006, la brèche qui séparait la démarche d'éducation populaire voulue par Joël COURTET de la pratique du sport de compétition au sein du FOLCLO a amené les deux parties à rompre leur association. Pour poursuivre et développer la démarche engagée en 1998, Joël COURTET reprit alors un club en sommeil, le COL (club omnisports lorientais). « *Au sein du club, on a voulu reconstituer la vie du quartier. Tout le monde est invité à prendre des responsabilités : jeunes, anciens...* », explique Joël COURTET.

Cette démarche relève d'un processus en quatre initiatives. La première initiative a été de dire aux animateurs sportifs de la Ville de Lorient²¹ que les jeunes n'avaient pas besoin d'eux pour pratiquer le foot en salle, « *plus besoin de gouverneurs coloniaux dans le gymnase* ». Les clefs du gymnase ont alors été confiées à des groupes de jeunes âgés de 16 à 30 ans dans le cadre d'une auto-gestion. Au bout de deux ans, le gymnase, après quelques régulations, était « *parfaitement* » et entièrement géré par les jeunes. Joël COURTET en tire le bilan suivant : « *On était parti du fait qu'on avait eu des bouteilles enflammées jetées contre le gymnase à la fin des années 1990. Maintenant, depuis huit ans que ça dure – donc on peut valider – il y a une gestion très très correcte. Il n'y a pas plus, si ce n'est moins, de casse que dans d'autres lieux de la ville* ».

Parallèlement à cela, deuxième initiative, les jeunes ont été invités à monter des équipes de foot pour participer à la coupe de France Auguste Delaune FSGT. Cela a permis de fédérer tous les jeunes du quartier dispersés dans tous les clubs de l'agglomération et du département, ce qui en a fait la vitrine des jeunes. « *Comme en 36, tout est géré par les jeunes. De la gestion du matériel à la réservation du car, nous on intervient plus, sauf pour réguler un petit peu de temps en temps* », se réjouit Joël COURTET. Les jeunes ont aussi pu prendre des responsabilités dans les instances régionales et nationales de la FSGT.

La troisième initiative a été d'instaurer le foot à sept auto-arbitré dans le quartier. « *La réaction de la Ville a été « c'est pas possible, vous n'allez pas réussir à faire du foot à sept auto-géré avec ces jeunes »*, se souvient Joël COURTET avant de constater : *Puis quand on l'a fait, aucun incident n'a été noté* ».

La quatrième initiative, enfin, a été de solliciter les jeunes pour l'animation des enfants dans le quartier. Les activités se déroulent aux pieds des tours et dans la cour de l'école. Joël COURTET parie ainsi sur la micro-proximité d'une part, et le changement du rapport des enfants du quartier à la connaissance d'autre part, pour ancrer la pratique du sport en milieu ouvert. « *Les pratiques que l'on cherche à développer dans le quartier ne sont pas les pratiques d'un club habituel* », explique Joël COURTET. Ainsi, des jeunes ont pu être formés à l'animation et certains sont allés observer les pratiques à Hébron en Palestine.

Echanges avec la salle :

Un intervenant dans la salle : Comment avez-vous permis aux jeunes de gérer le gymnase ? Quelles négociations avec la ville ?

Samuel LEPROUST : Vous demandez à la ville ou à Joël COURTET ? C'est une bonne question. Au départ, les activités étaient dans le club omnisports du quartier : le FOLCLO. C'est intéressant car c'est un club qui gère des sections sportives telles qu'on les connaît et à l'intérieur de cela il y avait une section spécifique. Sa particularité était de ne pas rentrer par la discipline mais par un concept : l'accueil des publics « non inscrits » en l'occurrence. Ce qui aurait été intéressant c'est que cette section-là dans ce club-là puisse rester. Pour moi,

²¹ L'élue de Lorient présente dans la salle ce jour-là fit remarquer à Joël COURTET que les animateurs étaient certes payés par la Ville mais appartenaient aux clubs sportifs dans le cadre de conventions. Joël COURTET, quant à lui, maintient que ce sont des « animateurs ville » pour bien signifier que c'est celle-ci qui décide de leurs actions.

ça posait la question du fonctionnement d'un club classique qui était réinterrogée par une section, ça obligeait les uns et les autres à s'adapter. Ça n'a pas pu se faire donc ils ont pris leur indépendance. Mais ils l'ont fait en passant par les tuyaux classiques, ce sont lesquels pour une ville comme Lorient ? L'office municipal des sports avec l'obligation d'avoir une association, une personnalité morale... Donc, aujourd'hui c'est le COL qui assure pleinement cette responsabilité en tant qu'association. Elle donne le support et l'ossature suffisante pour que les activités puissent s'exprimer de cette manière-là.

Voilà pourquoi c'est une bonne question, parce que, si maintenant demain, une association de jeunes venait faire une demande de ce type à la Ville, quelle serait notre réaction ? Au moment où je vous parle, je suis dans l'incapacité de vous répondre.

Joël COURTET : Les jeunes qu'on a, ce sont des jeunes qui ont entre 17 et 30 ans. Ils sont assez grands pour gérer les affaires tous seuls, ils sont majeurs. Seulement, il y a toute une culture qui fait qu'il faut les placer sous des « gouverneurs coloniaux ». Mais ça ne s'est pas fait tout seul non plus. Les animateurs et moi passions, au début, tous les lundis soir dans le gymnase voir comment ça se passait et réguler si besoin. Au départ, le problème était essentiellement le tabac. On observait et tous les 15 jours on régulait avec les jeunes responsables en comité de pilotage. Il a fallu deux ans pour que ça marche bien. C'est le temps qu'il a fallu pour que les jeunes prennent réellement conscience du fait qu'on leur donnait bien des responsabilités et qu'ils y croient. Et puis, y avait la coupe Delaune parallèlement à cela, ce n'était pas le gymnase tout seul mais le gymnase au sein d'un système. Aussi, la coopération avec la Ville était importante. Dans la gestion, par exemple, si des papiers n'avaient pas été ramassés, la Ville me téléphonait le lendemain pour me le signaler et on régulait.

Un intervenant dans la salle : la Ville X a aussi entrepris un travail de ce type pour prendre en compte les aspirations et des jeunes et des associations traditionnelles. Comment trouver les équilibres ?

Joël COURTET : C'est ça qui est source de conflits. Sur le fronton des mairies c'est écrit « liberté, égalité, fraternité », et c'est vrai que même si on est bien aidé financièrement par la Ville, quand il s'agit de remettre en cause les pouvoirs acquis dans le temps par un club traditionnel, il n'y a plus d'égalité. Nous on est pas traités de la même façon.

Un intervenant dans la salle : Ce sont bien des usagers qui réinterrogent l'offre.
Samuel LEPROUST : Tout à fait, la régulation avec le monde sportif est importante. Sur le plan associatif, on doit réinterroger le monde sportif dans son ensemble. Les clubs doivent se réinterroger sur la manière d'accueillir, d'inscrire et d'accompagner pour être compatible avec les publics de quartiers. L'intégration, ce n'est pas que le rapport aux publics, c'est aussi le rapport aux institutions. Comment les institutions s'adaptent ?

Après-midi : INTERVENTION DE MARWAN MOHAMMED, SOCIOLOGUE AU CESDIP.

Ethnographie de la jeunesse des quartiers prioritaires, en quoi les jeunes des quartiers interpellent spécifiquement l'action publique? Première approche du public jeunes des quartiers

Marwan MOHAMMED est sociologue au CESDIP²². Pour cette journée introductive au cycle de rencontres, il a proposé une intervention sur les modalités de catégorisation des jeunes dans le cadre d'une ethnographie de la jeunesse des quartiers prioritaires. Toute politique en direction de la jeunesse s'appuie d'abord sur une définition de la jeunesse et d'une catégorie

²² Cf site Internet : cesdip.fr

prioritaire de cette dite jeunesse. Comme l'a exprimé Bourdieu dans un article célèbre : « *La jeunesse n'est qu'un mot* », elle n'existe pas en tant que telle mais au travers des définitions qu'on lui attribue. Bourdieu postulait qu'il n'existe pas de jeunesse au singulier mais des jeunesses au pluriel. Pour Marwan MOHAMMED, ce pluriel est aussi valable au sein des quartiers populaires, territoires où vivent les catégories modestes de la population. A cet égard, le sociologue précise qu'il ne s'agit pas uniquement des zones urbaines sensibles, mais aussi de territoires ruraux, de villes fragilisées ou de petits quartiers qui ne font pas suffisamment parler d'eux mais dont les gens vivent de peu... Ainsi, le propos de Marwan MOHAMMED est centré sur cette jeunesse des catégories modestes en pointant les différences qui caractérisent les jeunes issus des quartiers prioritaires.

A quel moment s'arrête la jeunesse et à partir de quel moment elle commence ?

S'il est difficile de situer le début de la jeunesse, même si l'arrivée au collège constitue une nouvelle étape, il est plus simple, à partir des critères sociologiques, de situer sa fin. Elle correspond à l'entrée dans la vie adulte qui se définit par les variables suivantes : l'accès à l'emploi, la décohabitation, l'accès à l'autonomie civique et la mise en couple.

Les sociabilités juvéniles

Parler des sociabilités juvéniles, pour Marwan MOHAMMED, c'est s'intéresser aux fonctions de ces sociabilités dans leur pluralité telles qu'elles s'expriment dans ce type de quartiers. Ces sociabilités juvéniles sont généralement collectives. Le groupe de pairs est universel, « *qui se ressemble s'assemble* », et présente un certain type de fonctions : le refuge, l'accompagnement de la construction qui marque cette période de la vie, la gestion de l'incertitude et de l'angoisse, l'occupation du temps... Il s'agit de niches affectives et identitaires avec des enjeux importants. Il existe en leur sein une aspiration à la réciprocité – ce sont des groupes affinitaires – à la spontanéité, à la solidarité et à l'appartenance communautaire, celle-ci entendue comme l'appartenance locale à une communauté, et non l'appartenance à un groupe ethnique ou religieux comme le véhicule le terme bien souvent en France. Ainsi, des palettes de « nous » vont se cumuler et servir de supports pour créer de l'identité sociale : « nous » du quartier, du pâté de maisons, du groupe de pairs... Ces « nous » vont générer une culture de rue, un cadre symbolique, qui va se cumuler à la culture familiale et populaire, la culture scolaire et la culture de masse. Il existe des niveaux d'identification et d'appartenance spécifiques aux individus et aux groupes.

Selon Marwan MOHAMMED, si l'idée de jeunesse populaire au pluriel semble acquise depuis pas mal de temps dans les sciences sociales, dans la sphère médiatique et politique, en revanche, perdure l'imagerie du jeune des cités : « *racaille* », issu de l'immigration et engagé dans les pratiques délinquantes. C'est la définition d'une frange de la jeunesse populaire telle qu'elle est surreprésentée dans la sphère médiatique.

La jeunesse des quartiers populaires est caractérisée par un statut, celui de « *classes dangereuses* ». Ce terme est marqué par une histoire qui symbolise à chaque époque la figure du danger : le danger permanent de proximité, de voisinage, de rupture de l'ordre social. Les figures se sont toujours succédées. A la fin des années 50 et durant les années 60, c'étaient les blousons noirs, bande d'ouvriers et d'apprentis qui faisaient parler d'eux dans toute une série de saccage de bals populaires ou de bagarres entre bandes. Depuis le début des années 80, dans cette imagerie-là, les jeunes issus de l'immigration maghrébine et d'Afrique subsaharienne se sont imposés comme les figures typiques de ces « *classes dangereuses* ».

Les catégories

Le risque de ces représentations, selon Marwan MOHAMMED, est de figer une catégorie. Il appelle cela « *l'effet direct* » : « *on opère un choix. Ce choix homogénéise, réduit et quelque fois déforme la réalité* ». Or, le choix des catégories est déterminant lorsque l'on élabore un

public cible pour une politique de la jeunesse²³. Le choix des politiques relève de priorités et rien n'est neutre dans cette perspective-là.

Ainsi, Marwan MOHAMMED nous invite à nous méfier des catégories qui homogénéisent et moralisent des publics. La stigmatisation s'impose très vite dans ces procédés car ces catégories tendent à réduire les personnalités sociales, les individualités et à limiter les subjectivités. Marwan MOHAMMED donne cet exemple pour l'illustrer : « *je discutais avec un commissaire de police dans le cadre associatif. Un problème était survenu avec certains jeunes et je tentais de limiter la casse localement. Le commissaire me répondait : « attention, vous êtes trop proche de certains jeunes, c'est quand même un délinquant ». Mais ce n'est pas qu'un délinquant, je ne le perçois pas comme un délinquant même si, effectivement, il posait beaucoup de problème d'ordre public. Cette personne a un prénom et c'est une personne sociale et je comprends que vous [le commissaire], d'après votre posture, votre métier et vos objectifs, vous ne voyez que le délinquant, une définition juridique, finalement, de la personne sociale* ». Pour Marwan MOHAMMED, les basculements entre la personne sociale et les formes de simplification sont trop fréquents. Pour lui, quand on élabore une politique jeunesse, c'est un enjeu qui semble important : sortir de l'opposition entre déviants et conformes, agresseurs potentiels et victimes potentielles...

Dans un travail d'évaluation des 20 ans du dispositif « Ville, Vie, Vacances » avec Laurent MUCCHIELLI, sociologue, sous la direction de Didier LAPEYRONNIE, Marwan MOHAMMED a pu s'apercevoir que la tâche n'était pas facile. A lecture des circulaires qui définissent les territoires et les publics cibles, les mêmes revenaient constamment : jeunes issus de l'immigration, jeunes en voie de marginalisation, de délinquance... Toute la question étant de savoir comment on caractérise un « jeune en voie de » ? Ces catégories renvoient bien à des perceptions. Or, qu'en font les opérateurs locaux dans l'appropriation des circulaires ? En quoi les jeunes issus de l'immigration relèvent d'un public potentiellement compliqué et difficile ? Pourquoi associe-t-on détresse sociale et origine ethnique ? Pourquoi le simple ciblage du territoire ou d'une thématique (scolarité, loisirs...) ne suffit pas ?

Pour Marwan MOHAMMED, les catégories administratives et statistiques ne recoupent jamais des catégories pratiques. Ces dernières sont celles qu'utilisent les acteurs eux-mêmes pour se définir et se reconnaître.

Les catégories statistiques et administratives se construisent à partir d'un certain nombre d'indicateurs dont les ZUS paraissent bien dotées. L'INSEE, dans cette perspective, a développé de nouvelles variables avec des traitements complémentaires si bien qu'aujourd'hui, on dispose de photographies assez fines d'une ZUS sur le plan statistique. Pour autant, les choix de catégories statistiques relèvent de découpages. Nombreux sont les acteurs des politiques publiques et opérateurs qui se basent sur ces choix et découpages pour cibler des publics.

Marwan MOHAMMED en veut pour preuve le quartier de Kervénanec : Quelles politiques construire à partir des données de l'INSEE 1999²⁴ sur les 15-24 ans ? Tout d'abord, les chiffres font apparaître qu'il existe 583 jeunes âgés de 15 à 24 ans dans le quartier. Parmi eux, 97 jeunes sont actifs avec emploi, soit 17%. Parmi ces 97 jeunes, 13 jeunes seulement sont en CDI. Cela signifie que près de 87% des jeunes sont en emploi précaire. Aussi, les chiffres font apparaître qu'il y avait 80 chômeurs dans le quartier dans cette population jeune. Rapporté à la part des actifs jeunes, ce chiffre représente environ 43% des jeunes. Il monte à 58% pour les jeunes femmes (contre 31,7% pour les hommes). 363 jeunes, quant

²³ Marwan MOHAMMED renvoie à l'intervention de Guenaël GUILLOU le matin qui en est une parfaite illustration : « *public contre public, contrat moins de deux ans, plus de deux ans...* »

²⁴ Cf recensement de la population : INSEE 1999. Au moment de l'intervention de Marwan MOHAMMED, il s'agissait des données les plus récentes sur la population du quartier de Kervénanec.

à eux, étaient en cours d'études, soit 62,7% de la population jeune du quartier. Pour ceux qui ne sont plus en cours d'études, les chiffres font apparaître que 32,2% d'entre eux sont non diplômés, 15% sont bacheliers et plus, et 52% possèdent un CAP ou un BEP. En synthèse, résume Marwan MOHAMMED, chez les jeunes actifs il y a une forte proportion de précaires ; chez les scolarisés, une petite minorité a accédé au bac.

Pour Marwan MOHAMMED, ces chiffres sont parlants en tant que tels, ils nous montrent que la situation sociale dans le quartier de Kervénanec est lourde. Pourtant, note-t-il dans le même temps, on relève une amélioration sensible de la situation scolaire entre 1990 et 1999 : le taux de scolarisation a augmenté et le nombre de bacheliers a augmenté. C'est un point intéressant.

Cependant, « *cette photographie nous incite au pessimisme* » relève Marwan MOHAMMED en ajoutant toutefois : « *les chiffres datent de 1999 et on ne sait pas ce que beaucoup de jeunes sont devenus* ». Par exemple, entre 1990 et 1999, dans les ZUS où a travaillé Marwan MOHAMMED, on note un renouvellement de près de 50% de la population, ce qui est plutôt encourageant. Ceux qui occupaient le terrain de la délinquance entre 1990 et 1999 sont partis et ont trouvé une nouvelle voie dans leur trajectoire, d'où la nécessité, selon le sociologue, d'adopter « *une lecture dynamique des chiffres* ». Pour lui, une politique jeunesse peut s'évaluer au regard de ce que sont devenus les jeunes qui ne vivent plus dans les territoires prioritaires. Cela permet du recul par rapport au travail mené²⁵.

Les typologies de jeunes dans la littérature sociologique

Comment les sociologues ont tenté de définir les catégories de cette pluralité de la jeunesse ? Quelles sont les catégories sociologiques qui dépassent les catégories administratives, qui s'éloignent des représentations collectives, et qui renvoient aux modes de sociabilité eux-mêmes, à savoir des catégories empiriques ? Il s'agit de prendre en compte, dans cet exercice, la manière de se définir soi-même et de se représenter les autres.

BEGAG et DELORME, sociologues, dans « *quartiers sensibles* » en 1994, s'y sont livrés. Pour eux, dans les quartiers il existe trois situations sociales typiques :

- La rouille : renvoie aux chômeurs et frustrés,
- La précarité : ni intégré, ni désintégré, en formation, en cours d'études, situation professionnelle non stabilisée...
- Intégration : personne disposant d'un emploi et de revenus stables, niveau scolaire satisfaisant.

Presque dix ans plus tard, en 2003, Michel KOKOREFF, sociologue, observe, de son côté, la diversité de groupes et de trajectoires et propose trois typologies :

- Les scolaires,
- Les précaires : variation entre petits boulots fragiles et périodes d'inactivités,
- Les galériens : monde du business...

Marwan MOHAMMED remarque au passage que les stables ne rentrent pas dans les catégories de KOKOREFF.

Dernièrement, Emmanuelle SANTINELLI, sociologue au CNRS à Lyon, constate, quant à elle, sur la base d'une méthode originale dans « *Grandir en banlieue* », trois types de parcours sur le long terme :

- jeunes victimes de la précarité,

²⁵ Cf Pierre BIDARD, études longitudinales, université de Caen.

- jeunes fauteurs de troubles,
- jeunes inventeurs de société : jeunes qui disposent d'un statut institutionnel et professionnel issus des quartiers.

Problématiser les points de vue

Pour Marwan MOHAMMED, en passant en revue la littérature sociologique, on s'aperçoit que la manière de problématiser la question entraîne à l'élaboration des points de vue dans la construction de l'offre politique. Il peut s'agir de différents éléments d'analyse. Marwan MOHAMMED liste les suivants :

- Le rapport au temps : tout à fait déterminant et intéressant.

Dans quel type de temps les jeunes s'inscrivent-ils ? *« Il y a la figure typique du galérien qui se lève à 14h00, qui se couche tard, avec les problèmes d'ordre public que cela suppose pour le voisinage etc. On peut aussi prendre le temps scolaire qui organise le cœur de la vie de la population : Comment les opérateurs locaux gèrent le reste du temps non scolaire ? Qui se positionne sur le temps non scolaire ? La politique jeunesse vise quel type de temps des jeunes ? Puis il y a les temps précaires de ceux qui ne sont ni à l'école ni dans l'emploi. Ces temps précaires sont des temporalités un peu bâtarde, on ne sait pas trop ce qu'on va faire la semaine prochaine, le mois prochain, un coup on est dans le temps d'entreprise, on se met dedans et tout de suite après faut en sortir et retomber sur un temps élastique »*. Pour Marwan MOHAMMED, le rapport au temps est significatif. D'ailleurs, Bernard LAHIRE, sociologue, a démontré que ce rapport au temps – au niveau de la stabilité temporelle, du rapport aux journées, de l'intériorisation d'un monde social organisé – dans les familles était déterminant dans les résultats scolaires.

- L'âge :

Ce sont les différentes générations qui vivent une expérience collective, *« ton époque à toi contre la mienne »*.

- Les formes de groupes :

Est-on dans une petite équipe de copains ? Dans une bande un peu plus grande ? Est-on dans le clan de quartier, le clan familial... ?

Le délire

Pour Marwan MOHAMMED, les modes de socialisation juvéniles peuvent emprunter ou se clôturer en fonction d'une série de variables. Ainsi, pour lui, il est important de distinguer ce qui relie les expériences locales et ce qui les segmente. Pour en rendre compte, Marwan MOHAMMED utilise cette expression qu'emploient les jeunes pour se distinguer entre eux et qu'il juge *« tout à fait sociologique »* : le délire, *« l'expression revient partout, sur tout le territoire national, ce qui est pratique »*. Il cite cet exemple : *« Quand on dit à des jeunes « vous êtes du même quartier, vous avez le même âge mais vous ne traînez pas trop ensemble, qu'est-ce qui vous différencie les uns des autres ? » C'est : « on a pas le même délire » »*. Qu'est-ce que le délire ?

Pour Marwan MOHAMMED, ce n'est ni le niveau scolaire, ni le métier des parents, ni l'origine ethnique, ni le rapport à l'emploi. *« Ces éléments peuvent jouer mais ils ne sont pas à la base, ce ne sont pas eux qui organisent les sociabilités, qui segmentent les jeunes et seraient à l'origine de la formation des groupes. Dans un petit groupe de fumeurs, « by night », on peut retrouver des scolaires, des non scolaires, on peut retrouver n'importe quel parcours »*.

Alors, de quel point de départ partir ? Pour Marwan MOHAMMED, c'est le champ informel des sociabilités juvéniles. *« Ce qui se forme au sein des institutions n'est pas toujours le reflet*

des sociabilités qui se forment en dehors des institutions. Par exemple, si le centre social organise du soutien scolaire pour les cinquièmes, les quatrièmes et troisièmes ne viennent pas. Ce ne sont que les cinquièmes, copains ou pas copains, qui viennent. C'est donc un groupe formé par l'institution ». Au contraire, le champ informel des sociabilités relève d'abord de la culture sociale et de la culture d'un territoire. En effet, selon l'origine sociale, le type de territoire, une offre de comportements et une dynamique propre aux lieux vont distinguer les groupes. Par exemple, « *à Marseille, constate Marwan MOHAMMED, on se bat très peu entre quartiers. Quand je vais à Marseille observer les affrontements entre bandes – je les traque partout en France – je n'en trouve jamais. J'en vois beaucoup dans le Nord, un peu dans l'Ouest, dans la région parisienne énormément, un peu dans la région Rhône Alpes mais très peu dans les Bouches du Rhône. D'ailleurs, les jeunes de Marseille trouvent cela un peu ridicule. Dans les émeutes, ça chauffe dans certains lieux et pas d'autres, profil social similaire. Dans certains territoires, on a une surreprésentation des populations issues de l'immigration dans les actes délinquants et pas dans d'autres territoires* ». Pour Marwan MOHAMMED, il y a là quelque chose qui relève de dynamiques territoriales avec des contraintes à gérer mais qui sont, dans le même temps, des atouts et des ressources à valoriser.

La question des invisibles

Aussi, quelle distinction faire entre visibilité et invisibilité ? Qui on vise ? Les opérateurs locaux ont une tendance, selon Marwan MOHAMMED, à être aspirés par le visible, autrement dit ce qui représente à leurs yeux les problèmes prioritaires. Les pouvoirs publics encouragent et financent les acteurs locaux en ce sens avec, souvent, comme arrière-pensée, de canaliser les intraitables. Or, pour lui, le visible est un miroir déformant d'une jeunesse dans un quartier. Il s'agit d'une représentation qui peut générer des effets négatifs dans l'élaboration d'une politique. Et au sein des invisibles, note Marwan MOHAMMED, il existe une pluralité de jeunes. Pour lui, il y a une raison à cette invisibilité :

- L'évitement volontaire : jeunes en mobilité ascendante, « *pour eux, ça avance dans leur vie et une manière de s'opposer aux stigmates du territoire, c'est de se construire contre le territoire lui-même. Cela consiste à ne pas développer de relations très approfondies, d'être de passage tout le temps et de passer un maximum de temps à l'extérieur* ».
- L'évitement contraint : ce sont en majorité des jeunes filles plus contrôlées, mais des jeunes garçons aussi très contrôlés « *qui ne traînent pas dehors, surtout pas ici* ». La posture émane généralement de familles qui se positionnent localement comme « *des familles envahies, assaillies, en danger, en insécurité* ».
- La marginalisation, le repli, le retrait : « *quasi-synonyme de mort sociale* ». Cela concerne des adolescents et des jeunes en grande difficulté sociale et psychologique. Ils sont très stigmatisés au sein du quartier. On les appelle « *les cas soc', les cas lourds* », ils sont identifiés généralement comme provenant de familles dans lesquelles les pathologies sont connues dans le quartier. Pour Marwan MOHAMMED, « *vous ne vous imposez pas si on sait que vous avez subis telle maltraitance, tel événement, si vous êtes battus. Quand la situation familiale est connue comme ça, vous ne vous imposez pas dans la rue parce que la rue a sa dureté* ». Pour ces jeunes-là, il s'agit d'une double-mort sociale, d'un double-échec et d'une double-impuissance. Ils ne se sont imposés ni dans la société globale, ni dans la société locale. Cette invisibilité est, selon Marwan MOHAMMED, difficile à aller chercher, à compter, à repérer.
- Le handicap : pas très significatif sur le plan statistique. « *Mais on en vient vite à la raillerie pour le handicap mental* ».

Or, donc, pour Marwan MOHAMMED, une présence dans la rue nécessite une forme de légitimité. Ce n'est pas un hasard, pour des jeunes, de partager le temps entre espace privé et espace public, de s'inscrire plus dans le repli ou dans l'invisibilité, ou plus en dehors du quartier. Ce sont bien des prises de position, conscientes ou inconscientes. Elles informent sur le statut local d'un individu ou d'un groupe.

Les modes de sociabilité...

Sur cette base, Marwan MOHAMMED précise les catégories de modes de sociabilité. Parler d'un quartier, c'est situer ce qui relève du commun et ce qui relève du spécifique, « *la frontière est poreuse entre les deux* », admet Marwan MOHAMMED. Des jeunes qui affirment ne pas avoir le même délire que d'autres jeunes vont expliquer pourquoi et poser une étiquette sur l'objet de cette distinction. Par exemple, dans les affirmations : « Nous on est dans le délire foot et eux ils arrêtent pas de fumer », « nous on est dans la religion et eux ils pensent qu'aux meufs », « nous c'est l'école, on est tranquille, eux c'est la délinquance », les clivages sont distincts. Les frontières sont très nettes, elles renvoient à des systèmes d'attitude, à des types de comportements.

Ici, la question de l'ethnicité impose, selon Marwan MOHAMMED, deux figures du blanc :

- Le blanc du quartier : « *pas blanc finalement* », figure locale du blanc, celle du copain, du « nous »,
- Le blanc « *en dehors du quartier* » : la figure politique du blanc, appartient au « eux ».

La distance sociale va donner un contenu différent au même terme²⁶. Les deux figures du blanc renvoient à des types de comportements, des systèmes d'attitude, élaborés à partir d'une série de codes que les jeunes connaissent très bien. Ils parviennent vite à capter et situer un groupe de jeunes. Ces codes s'acquièrent dans une multitude de moments informels, de discussions, de descriptions. Ce sont ces moments qui ritualisent la différence de l'autre pour en faire des réalités sociales.

...des pôles normatifs

Pour Marwan MOHAMMED « *un arabe et un noir copain peuvent s'insulter entre eux, se dire « sale arabe, sale noir ». Entre eux c'est ludique, si c'est vous qui le dites ce n'est plus ludique* ». Les jeunes connaissent la place symbolique des termes utilisés. Marwan MOHAMMED appelle ces catalogues de comportements des pôles normatifs ou des pôles de sociabilité, ils sont très empiriques. Cette offre de comportement est informelle, « *le catalogue ne se télécharge pas, il ne s'achète pas mais il s'impose dans la rue* ». Pour lui, « *C'est le catalogue primaire de l'enfant. Le rôle de la famille ou de l'institution va être de banaliser telle attitude et de dénoncer telle autre. Mais ce n'est pas par hasard si de générations en générations on a des conduites délinquantes qui se reproduisent. Même si on a des améliorations de la situation sociale, ces conduites-là vont se reproduire. C'est quelque chose qui relève de l'inertie sociale, qui est bien enracinée. Pour qu'un type de comportement disparaisse, il faut un changement social long, important et durable* ». Et pour être éligible au catalogue, il faut avoir de la légitimité et être durable²⁷.

²⁶ A cet égard, Marwan MOHAMMED note que le même procédé est à l'œuvre à travers le terme de « bounty » qui désigne le noir parfaitement intégré et qui adopte le comportement du « blanc », celui du « eux ».

²⁷ Marwan MOHAMMED cite l'exemple d'un skater venu s'installer dans un quartier avec un esprit et un attirail vestimentaire. Il fut accepté parce qu'habitant du quartier et sympathique envers les plus petits. Une autre jeune fille s'était mise dans le délire gothique, dans le même quartier, elle a vécu un rejet de la part des autres jeunes. Elle ne pouvait, seule, être à la base d'un nouveau style de vie.

Les groupes de jeunes se forment sur ces critères-là. Tout pôle normatif fait la promotion d'un rapport à la manière de s'habiller, à la langue, à la culture, au temps, aux valeurs, aux institutions... Tout un imaginaire est relayé localement.

L'exemple des bandes de jeunes

Existe-t-il des profils particuliers selon les types de sociabilité dans les groupes de pairs ? Sur les bandes, Marwan MOHAMMED a constaté que deux spécificités revenaient en permanence :

- La taille des fratries : Les jeunes issus des bandes viennent de fratries plus grandes, soit 4 à 5 frères ou sœurs contre 2,5 dans la moyenne française.
- Une expérience très négative avec l'école : pas seulement au niveau des résultats scolaires. C'est toute une série de tensions dans le rapport à l'institution. Le phénomène de bande se construit en opposition à l'institution scolaire.

Pour Marwan MOHAMMED, les acteurs institutionnels ne doivent pas nier ces pôles car ils constituent les véritables sas de socialisation des jeunes : « *c'est dans le monde informel, dans les terrains vagues, loin des adultes que les rapports de force se font, en dehors du regard de l'institution* ». Il faut connaître ces pôles car ils posent la question aux jeunes de leur situation. Derrière cela, le type de sociabilité informelle qui s'offre aux jeunes dépend de la présence et de la pénétration des familles et des institutions. Quelle est la place des institutions là-dedans ? Par exemple, un centre social valorise quel type de pôle, s'oppose à quel type de pôle... ? Peut-il insuffler une nouvelle dynamique collective pour la société et les jeunes considérés ?, interroge Marwan MOHAMMED. Le rapport de force est permanent. Le point de vue doit être celui de la rue : confronter le point de vue d'institutions à celui-ci. Une politique jeunesse doit s'appuyer sur ces tendances informelles. Par exemple, comment une ville peut-elle se saisir d'une nouvelle excitation des jeunes pour le foot en salle ?²⁸

La question de l'ethnicité et de la religion

Pour finir, Marwan MOHAMMED s'attarde sur deux modes de sociabilité qui interrogent généralement les acteurs institutionnels : la question de l'ethnicité et de la religion. Pour lui, la sociologie est très carencée en terme de catégories pratiques d'analyse de ces questions-là malgré les théories intéressantes. Il relève, pour sa part, huit²⁹ catégories d'ethnicité dans les rapports sociaux :

- L'universalisme revendicatif : « *Ce sont des jeunes qui disent « nous embêtez pas avec vos histoires d'origine* » ». Il s'agit d'un positionnement vis-à-vis d'eux, non pas dans une posture de rejet, mais dans une posture de partage et de valorisation des différences sans en rendre une saillante par rapport à une autre.
- La communalisation³⁰ : C'est le sentiment d'appartenance qui a toujours existé et qui se trouve être banal : breton, marocain... Tout le monde a une origine et des apparences. « *La République s'est construite sur le jacobinisme, elle a écrasé les identités régionales tout en offrant un cadre commun* », note Marwan MOHAMMED. Toute la question est de savoir ce qu'on fait de ce sentiment d'appartenance.
- L'ethnocentrisme ludique : C'est le fait de s'affirmer soi-même comme meilleur dans un jeu d'inter-connaissance. « *Ce n'est pas basé sur une histoire culturelle forte mais c'est plus du bricolage* ». L'ethnocentrisme ludique génère de la reconnaissance et du lien social.

²⁸ Marwan MOHAMMED remarque que le délire « tektonik » n'a pas perduré dans les quartiers.

²⁹ Il n'en citera que six dans son intervention.

³⁰ Cf Max WEBER.

- L'ethnocentrisme froid : On est dans une mise à distance, dans des rapports de bon voisinage mais de distinction, « *gardez vos filles et on garde les nôtres* ». Il se traduit en France par des rapports selon les classes sociales et les origines, « *ce qui est représenté au travers des origines de l'autre* », précise Marwan MOHAMMED.
- La conflictualité ethno-raciale : Plus que de la froideur ou de la distance, on est dans la défiance. Ce sont des rapports de concurrence, de conflictualité radicalisée. Elle naît souvent, selon Marwan MOHAMMED, de la perception d'un rapport inégalitaire dans l'accès aux institutions. « *Finalement, constate-t-il, les communautés entre elles ne se reprochent pas grand chose. Elles ont de bons rapports de voisinage. En revanche, quand elles sont prises dans des organisations communautaires, des conflits naissent. Il n'y a qu'à voir ce qui s'est passé récemment à Perpignan entre « maghrébins et gitans » - la presse les a nommés ainsi alors que ce sont presque tous des français – il y a eu deux morts en une année, pourquoi ? Que reprochaient les maghrébins aux gitans ? D'être favorisés par le Maire de Perpignan. Sans me prononcer là-dessus, la gestion politique communautaire a ce risque-là, le fait de dire « vous êtes mieux que les autres, vous ne posez pas problème »* ». Des moments de tensions et de cristallisation ont lieu.
- Le racisme : Il s'agit d'une hiérarchie entre groupes de populations, une infériorisation et une absence de lien. Il s'exprime au quotidien par une hostilité à l'autre.

Au travers de ces concepts, Marwan MOHAMMED pose la question de savoir à quoi renvoie la construction d'un groupe : Quand, par exemple, il y a un groupe à majorité maghrébine et que s'exprime leur maghrébinité, à quelle catégorie cela renvoie ? Pour lui, lorsqu'une population se sent stigmatisée, elle met en avant les traits de sa culture les plus menacés ou attaqués, « *c'est un phénomène classique, il ne faut pas être surpris que les mêmes jeunes qui vont assister à un match France-Hongrie soutiennent la France à fond et qu'ils la sifflent ensuite à fond pour un France-Tunisie* ».

Par ailleurs, pour Marwan MOHAMMED, l'histoire s'exprime encore fortement aujourd'hui. Il en veut pour preuve les événements dans les DOM-TOM. Il y a eu l'esclavage, la colonisation, les guerres mondiales et les guerres de décolonisation qui s'expriment aujourd'hui.

Dernier point, Marwan MOHAMMED n'oublie pas d'aborder la question de l'ethnicité structurelle de notre société, à savoir la ségrégation territoriale et le racisme systémique. Cela concerne, entre autres, les traitements inégaux dans le marché de l'emploi, les discriminations, la stigmatisation dans les discours politiques et médiatiques. Les jeunes savent très bien faire la différence dans la perception que l'on a d'eux et cela renforce les clivages ethno-raciaux. Ceci étant, Marwan MOHAMMED donne une note d'optimisme : « *on en parle plus aujourd'hui, les tabous sont moins forts aujourd'hui. Un jour ça viendra. C'est comme la seconde guerre mondiale, combien de temps a-t-il fallu à la France et à l'Allemagne pour ouvrir les dossiers ?* »

Quant à la question de la religion dans les quartiers populaires, Marwan MOHAMMED la resitue dans un contexte : celui de l'offre religieuse. Pour lui, il ne s'agit pas d'une question nouvelle : « *Premièrement, dans l'éducation populaire, il y a encore quelques années, il y avait deux grands pôles : les mouvements catholiques ouvriers et les mouvements laïques. Aujourd'hui, en terme de prégnance sur la rue, les premiers ont décliné, les seconds un peu moins. Deuxièmement, l'offre religieuse est très liée aux mouvements migratoires, les populations ont changé et elles sont porteuses de nouvelles traditions religieuses. Le contexte n'est pas facile pour elles parce qu'elles sont issues des anciennes colonies, leurs pays d'origine sont au cœur d'enjeux géopolitiques et elles sont associées aux nouvelles*

classes dangereuses. Donc c'est un cocktail explosif, du coup la question de l'islam et des musulmans en France est très sensible ».

Pour cela, Marwan MOHAMMED propose d'observer les questions d'ethnicité et de religion avec des œillères sociologiques : Comment la question de la religion s'exprime-t-elle sociologiquement parlant ? L'offre religieuse dans les quartiers populaires dépend fortement des quartiers selon Marwan MOHAMMED : *« On a eu les mouvements catholiques de gauche dans les années 70-80, avec de fortes communautés portugaises, des mouvements catholiques ouvriers (JOC...). Puis l'islam dans les années 90 avec un retour des anciens au religieux transmis à leurs enfants. On pourrait ajouter, mais c'est moins important, les témoins de Jéhovah. Aujourd'hui, en revanche, il y a un mouvement qui se développe considérablement dans les quartiers, ce sont les mouvements évangélistes protestants ».*

Ainsi, l'offre est plurielle dans les quartiers populaires. Pis, au sein même de chaque tradition religieuse existe une diversité. *« Pour la communauté juive, par exemple, ce que l'on constate en termes d'offre et d'institutions religieuses, c'est que c'est dans les grands quartiers populaire parisiens qu'elle est la plus importante : XIX^e arrondissement... Dans les grands ensembles, la communauté juive est moins présente, c'est peut-être dû à son profil sociologique qui est plus classe moyenne en terme de représentation que classe populaire. Mais en l'absence de statistiques ethniques, je m'appuie sur les estimations des politologues ».*

Quelles sont les activités de pratiques religieuses dans les quartiers ? Tout d'abord, note Marwan MOHAMMED, c'est dans les mouvements évangélistes et musulmans qu'elles sont les plus élevées. Chez les jeunes, c'est davantage l'Islam qui occupe le centre, *« quand je vous dis islam, je dis islam pluriel. De la même façon qu'il n'existe pas de figure homogène de jeune de quartiers, il n'existe pas de figure homogène de jeune musulman »*, précise Marwan MOHAMMED pour qui il existe de multiple façon de pratiquer :

- La « religion à la carte » : concerne la grande majorité des croyants, quelle que soit leur religion, qui pratique de manière individuelle sans contrainte collective.
- Le mouvement « tabligh » : Mouvement piétiste de prédication issu du Pakistan. Ce sont les jeunes musulmans qui sillonnent les quartiers pour rappeler les jeunes à Dieu. Alors que le « tabligh » est présenté généralement comme un mouvement politique, il ne l'est en réalité pas. C'est d'ailleurs ce qui en fait sa spécificité et ce qui lui a permis de perdurer à travers le temps. Ce n'est qu'un mouvement piétiste, très actif, qui amène les gens à l'introspection. La progression de la pratique religieuse des jeunes musulmans dans les quartiers à partir du début des années 90 tient d'abord à leur activité. La majorité des jeunes, dont la famille n'est pas musulmane à la base, qui se sont convertis à l'islam l'ont été par ce mouvement. Pour Marwan MOHAMMED, la problématique demeure la même : Quel effet sur le lien social ? Quel effet sur le parcours des jeunes ? Est-ce que la pratique amène au repli, au rejet de la société, à la radicalisation, à la violence ? Ou est-ce que la pratique n'amène qu'à l'introspection morale et individuelle ? C'est de cette façon, selon lui, que l'on évalue les impacts d'un mouvement religieux car *« en réalité, certains mouvements non religieux amènent plus au repli que les mouvements religieux »*. Il constate ainsi que les jeunes qui sont entrés dans la pratique religieuse par le biais du « tabligh » ont très peu changé leur mode de vie, ne sont pas en rupture avec la société et ne tiennent pas de discours hostile vis-à-vis d'elle³¹, *« ils tiennent un discours dur vis-à-vis d'eux-mêmes et, très souvent, avec les leurs »*.

³¹ Marwan MOHAMMED cite cette expérience qu'il a vécue dans le monde associatif en guise d'exemple : *« J'organisais une activité foot en salle et des tablighs sont arrivés, ils savaient qu'ils trouveraient des jeunes dans le gymnase. Et ça tombait bien, ils étaient en basket. Ils étaient venus pour prêcher. Je les connaissais bien,*

- Le mouvement « salafiste » : Tient un discours littéraliste et orthodoxe qui prend les écrits au pied de la lettre. *« Quand on prend au pied de la lettre un texte religieux, quelle que soit la religion, remarque Marwan MOHAMMED, on a plus l'intelligence du contexte, la signification de la finalité. Or tous les textes religieux ont des significations et des finalités, ce ne sont pas que des lettres et des phrases »*. Ce sont dans ces mouvances-là, très minoritaires, que les logiques de repli sont les plus fortes. La représentation de la construction sociale se traduit par un « nous », celui des musulmans authentiques, contre un « eux », celui des égarés, y compris « les musulmans qui ne sont pas comme nous ». Le problème du salafisme, relève Marwan MOHAMMED, c'est qu'il est trop exigeant dans la pratique. Il demande beaucoup trop de rigueur. C'est pour cette raison qu'il atteint très peu les jeunes des quartiers qui ne sont pas prêts à se couper du monde social, *« de ce que j'ai pu observer, leur impact est très limité, pas de vagues islamistes »*.

Echanges avec la salle

Un intervenant dans la salle : Chez nous, on a des élus intégristes laïques. On a une association de jeunes partagée entre culture et universalisme, un jour ils sont arrivés au conseil colorés en bleu, blanc, rouge pour demander un carré musulman dans le cimetière. Ça a un peu refroidit les élus, et je trouve ça dommage, dans la relation qu'ils avaient avec eux.

Marwan MOHAMMED : beaucoup d'instances prennent aujourd'hui conscience que le rejet, le déni, la mise à distance, la stigmatisation et la diabolisation ont leurs limites. En tout cas que ça ne porte pas les fruits escomptés. Et puis à mon sens ce n'est pas juste. Après je ne me prononce pas là-dessus, il y a sûrement une réglementation mais un carré musulman est une revendication qui est légitime et qui marque au contraire l'appartenance au territoire. Vouloir enterrer ces membres ici est lourd de signification sur cette appartenance. Donc, c'est tout sauf le repli. D'ailleurs, j'ai assisté à un débat comme ça avec des jeunes à qui on posait la question « où voulez-vous qu'on vous enterre ? », débat un peu glauque mais débat quand même, et la moitié était partagée ! Tous étaient nés en France mais ils étaient partagés. Je ne pensais pas que ça viendrait d'eux ce partage 50-50, des anciens plus car la question peut se poser comme ça, mais des jeunes...

Un intervenant dans la salle : 50-50 pour retourner au bled ou 50-50 carré musulman ? parce que ce n'est pas pareil.

Marwan MOHAMMED : Je précise, ce sont des français. C'est se faire enterrer au pays ou en France. En région parisienne, il n'y a pas de problème de carré musulman. Mais il ne faut pas oublier qu'on a une histoire où la religion a une place bien particulière. La révolution s'est faite contre la place bien particulière de la religion. La liberté, l'école publique... se sont construites contre la religion, en opposition à la place du religieux. Donc, c'est quelque chose qui est très sensible. Et ça vaut pour toutes les religions. Mais certaines sont plus légitimes que d'autres et ça se voit dans les possibilités d'action. Pour les pouvoirs publics, c'est naturel de discuter avec les représentants catholiques, ou de monter des actions avec eux, localement en tout cas, sauf dans des villes où il existe un anti-cléricalisme partout. Par contre, sur la question de l'islam, d'entrée de jeu il y a une suspicion qui s'installe. Et tout le

je leur ai demandé de ne pas prêcher dans le gymnase pendant l'activité en leur disant « je suis responsable, j'ai des statuts et vous ne pouvez pas prêcher le temps de l'activité, avant après chacun fait ce qu'il veut mais pas pendant ». Je leur ai ensuite demandé de venir taper le ballon avec nous, c'est ce qu'ils ont fait. Je préférerais plus que ça se passe comme ça à ce moment-là. Je dis ça car il y a souvent la volonté d'exclure, de marginaliser, de rejeter ou de stigmatiser et les effets sur le lien social sont plus négatifs que positifs dans ces postures-là. Il faut plutôt apprendre à accommoder les différences dans un cadre commun ».

monde est assommé : entre notre histoire, les représentations collectives sur la religion, le 11 septembre, Londres, les guerres, la peur du radicalisme, etc. Tout se mélange avec les questions d'immigration et du racisme, cela donne une macédoine qui sent pas très bon. Donc, cela crée de la suspicion et de la mise à distance qui fait que beaucoup se disent « on prend pas de risque ». Et souvent les opposants profitent de ces petits pas pour dénoncer le communautarisme, l'alliance avec les intégristes... Ca vaut dans tous les sens, il n'y a pas de droite ou de gauche à ce niveau-là. Au final, ça fait qu'il y a toujours une césure qui reste entre les musulmans pratiquants très ouverts et les autres. Heureusement, de nombreuses villes ont dépassé cela et ça se passe bien. C'est mon point de vue sur votre remarque.

Un intervenant dans la salle : Je voudrais aborder trois points : Le premier, doit-on parler d'ethnicité et de race, ou plutôt de culturalité et d'inter-culturalité ? Le second, c'est un constat : Les jeunes qui s'inscrivent dans ces débats sur l'identité, ou dans la recherche d'identité sont ceux qui ont le plus de difficultés. Le troisième est sur les mouvements religieux : Je ne vois pas les choses de la manière dont vous les présentez, que ce soit les mouvements tabligh ou salafistes, derrière cela il y a des idéologies qui sont réfléchies, argumentées. Pour moi, la différence est la même entre eux qu'entre la JOC et les scouts d'Europe par exemple.

Marwan MOHAMMED : Sur les différences entre culture et race, c'est une vraie question. En sociologie, quand on étudie les rapports dans une société multi-culturelle et qu'on cherche à connaître les rapports au sein de cette pluralité, on utilise des catégories de représentation qui sont des usages qui s'expriment. La notion de culture est trop vaste pour étudier ces questions-là. Quand on demande à un jeune c'est quoi sa culture, il va piocher dans quoi ? culture de masse, culture face-book, culture Internet, culture familiale, culture du pays d'origine (réelle ou supposée), culture du quartier, culture scolaire ? La notion de culture noie le poisson, on s'en sort pas rien qu'à la définir. Et la dimension inter-culturelle fait débat aussi aujourd'hui. Faut-il aborder les choses en terme inter-culturel quand il s'agit de faire connaître les codes très restreints des autres ? Or, l'inter-culturel renvoie à des aspects bien sélectionnés, toujours les mêmes, de la culture de l'Autre. Mais, l'Autre, sa personnalité sociale ne se réduit pas à cela. Alors que quand on aborde les choses en terme d'identité ou d'ethnicité, cela renvoie à la « race sociale ». L'ethnicité ce n'est pas qu'un groupe ethnique. Vous prenez un guadeloupéen et un congolais, ils sont noirs tous les deux, ils peuvent vivre une condition commune sans faire partie du même groupe ethnique. Donc il y a bien autre chose. C'est cet autre chose, le fait d'avoir un traitement similaire à partir d'une apparence similaire, en l'occurrence la couleur de peau, qu'on appelle la « race sociale » ou l'ethnicité. Le terme « race » dans les pays anglo-saxons signifie ethnicité. Il renvoie aux modes de différenciation selon les origines définies par soi-même et définies et assignées par les autres. Là-dessus le débat a été dépassé. Le terme « culture » peut être employé pour expliquer quelque chose de plus global. Si je vous parle de la culture française, c'est tout ce que je vous raconte depuis tout à l'heure. Comment prendre le mot « culture » et différencier des comportements à partir de cette notion de culture ? je n'y crois pas. En tout cas elle ne m'aide pas. Sociologiquement, elle me complique la vie.

Sur le second point, bien sûr qu'il existe un cadre idéologique au niveau des prédicateurs. Mais la question est : quels sont les effets au niveau des cibles ? Les prédicateurs sur un lieu il y en a très peu, par contre les cibles sont nombreuses. Quels sont, parmi ceux qui sont sensibles à ce comportement, les effets dans la vie sociale locale ? C'est la question que je me pose. C'est pour cela que je me suis positionné en terme d'effets sur la vie sociale du territoire. Je ne constate pas tant de repli que ça dans le mouvement tabligh. Par contre, je sais aussi que les tabligh ont des techniques d'approches et d'accroches au niveau du vocabulaire, de la formation, très structurées. Ils sont structurés à partir de ce qu'ils

appellent le « Marquiz »³² à Saint-Denis avec des réunions régulières et leurs propres militants. Mais, pour autant, ils ne sont pas en train de créer une société dangereuse pour les autres. Par contre, dans le mouvement salafiste, on a la même structure idéologique avec des savants directement connectés via les portables en Arabie Saoudite. Il y a une connexion directe entre les militants ici et l'Arabie Saoudite. Tellement pour eux le texte est pur, ils passent un coup de fil aux savants de ce pays pour une réalité qui est française donc forcément, cela créé plus d'interdictions que d'autorisations (...).

Un intervenant dans la salle : Je voulais revenir sur les catégories plus administratives et statistiques, avec notamment un regard plus habillé avec les pôles de sociabilité dont vous faites référence : Sont-ils plus prégnant chez les jeunes ou s'appliquent-ils à l'ensemble de la population ?

Marwan MOHAMMED : Sur les pôles de sociabilité, bien sûr que c'est généralisable. Mais aujourd'hui, notre sujet ce sont les jeunes des quartiers populaires. Pour les autres, sur les goûts, les valeurs, les hobbies, les loisirs, la manière de voir... on retrouve des groupes de pairs très importants avec moins d'effets. C'est-à-dire que la différence entre des jeunes et des adultes, c'est le degré de réflexivité : Quelle réflexivité ont les gens vis-à-vis des autres ? et quel est le choix qui est le leur pour les modes de comportements qu'ils peuvent adopter ? La question des pôles de sociabilité est, en ce sens, d'abord territoriale. Quand vous dites « rallye » à un jeune des quartiers, il va penser « rallye auto » là où le jeune aristocrate va penser « petite soirée entre soi ». Là encore, c'est une différence sociale, territoriale : Qu'est-ce qu'on offre ? Qu'est-ce qui est proposé au niveau de la jeunesse ?

Un intervenant dans la salle : cette question-là est intéressante parce qu'en fait, ce qui est important, d'un point de vue empirique, c'est la richesse du catalogue qu'on peut étendre à tous les jeunes. Il y a ces comportements identitaires entre 12 et 17 ans un peu excessifs, très visible, qui font un peu rire les aînés, ça a toujours existé. Ce sont des outils d'appropriation des sociabilités. Après, effectivement, ce qu'il faut prendre en compte c'est la richesse éducative d'un territoire. Cela renvoie à la responsabilité des collectivités territoriales. C'est-à-dire que depuis 1945, grosso modo, les élus ont estimé, et ils avaient bien raison, que faire le boulot c'était faire une piscine, veiller à la présence des établissements scolaires, construire un centre social etc. On avait une logique d'équipement du territoire, logique assez vertueuse, moyennant quoi, pendant un certain nombre d'années, on a répondu à la demande, du moins jusqu'aux années 80, avec cette logique-là, qui est un peu « bâtarde » pour parler à l'ancienne. Aujourd'hui, ça ne marche plus, enfin on ne va pas dire que ça ne marche plus, mais ça ne marche plus à 100%. On se rend compte que, au fond, ce qui va faire le parcours d'un jeune pour sortir du quartier avec son bagage de sociabilité vers l'âge adulte, c'est-à-dire quand il aura accès à l'emploi, à la majorité, à la décohabitation etc. il faut qu'il parte de là avec le meilleur bagage d'autonomie possible. Et est-ce que, finalement, cette succession d'équipements suffit aujourd'hui, du moins pour un certain nombre de jeunes ? Ce qui m'intéresse c'est se savoir comment on peut assurer la chaîne des rencontres : Quelles sont les rencontres qu'on va pouvoir assurer au jeune à l'intérieur d'un parcours, dans un territoire où, jusqu'à 14-15 ans, il est inféodé. Un enfant, par définition, n'est pas très mobile même dans les villes où les déplacements sont faciles. Donc, le poids du territoire, jusqu'à cet âge-là est fort. Vous remarquerez que c'est un leurre de parler des 16-25 ans, car il y a, je pense, énormément de choses qui se jouent avant. Est-ce que les jeunes dont on parle, qui posent problème, ne sont pas ceux qui ont raté, les quinze premières années, un certain nombre de tournants ? Je pense que là, il y a des choses à creuser et qui, à mon avis, va dans le sens de faire revivre ce qui se passent au sein des équipements, dans la qualité des contrats. Les collectivités, les élus, pensent avoir fait le boulot une fois qu'ils ont construit les équipements, signé les conventions, distribuer

³² En arabe : lieu de regroupement.

les subventions alors qu'il faut revoir les choses pour les rendre un peu plus vivante et non délaissée comme une jachère dans laquelle il y a un certain nombre de surprises, quelque fois bonne mais très souvent mauvaises. Une des traditions de l'Ouest, et le contexte lorientais en est une illustration, c'est que les élus se réclament d'une expertise sociale pour aider les associations mais on peut s'interroger parce que, dans les associations, on ne les voit plus beaucoup. Donc, c'est difficile pour eux de penser leur politique à partir d'une expérience dans laquelle ils ne sont plus... On est un peu inquiet.

Marwan MOHAMMED : Il y a deux choses, la construction en aval des politiques en lien avec les instances mais ce que vous avez dit et qui m'intéresse énormément, c'est la notion de richesse éducative territoriale, c'est une belle expression et si ça ne vous dérange pas je me l'approprie. Au niveau des trajectoires, c'est la question de fond qui a été posée, à partir de quel moment ça se construit ? Il y a des phases. Si je prends des jeunes en bande, ils ont un calendrier d'engagement dans la délinquance qui est vraiment très proche. Tous disent, dans les trajectoires, commencer à s'engager dans l'action, dans la pratique, entre la sixième et la quatrième. C'est la période que eux mettent en avant sur les premières bêtises, sur les premiers engagements dans la bifurcation des parcours. Comment ça se voit ? ça se voit au travers des résultats scolaires, des absences scolaires et des engagements délinquants. Cet engagement est possible au début du collège pourquoi ? Parce que quand ils sont enfants, très peu mobiles, ils enregistrent, ils photographient, ils ne passent pas à la pratique mais ils regardent et ils voient : « lui il m'attire, lui il fait peur, lui est impressionnant ». Cela pose la question de ce qui est visible localement finalement et comment sont jugés les comportements ? Quels outils ont les enfants pour lire le monde social de proximité, celui qui s'offre à eux ? C'est la question clef et moi j'ai été surpris quand j'ai posé la question : à quel mec du quartier t'as voulu ressembler ? C'est révélateur. Et je me suis aperçu que c'était souvent les mêmes figures. En positif ou en négatif, c'est des figures présentes sur le terrain et pas forcément au sein des institutions, là où se jouent les rapports de force : dans les halls d'immeuble etc. Pourquoi les mouvements tabligh sont efficaces ? parce qu'ils n'ont pas besoin d'institutions, ils sont là où ça se joue : entre deux bâtiments, sur un terrain de foot, un terrain vague, dans un hall d'immeuble avec les autres, les gens se connaissent, il y a de la proximité et on ne parle pas que de religion, ce sont des moments chaleureux, des moments sympas à passer... Et pourquoi le discours religieux séduit ? Il faut pas le limiter au repli identitaire, ça n'a pas de sens. La vraie question c'est le sens de la vie, la situation actuelle, da la place dans la société, c'est un ensemble d'éléments qui semble tout à fait important et ce, malgré les discours négatifs rappelés par tout le monde. Donc, il faut se poser la question. L'efficacité de la rue c'est l'informel. Les parcours se jouent dans l'informel. Par rapport à cela, les institutions, parce qu'elles ont un pouvoir sur le temps, ont un rôle déterminant à jouer. L'école en premier lieu, entre la sixième et la quatrième, est une zone biographique très sensible³³ et c'est à ce moment-là que l'encadrement adulte est déterminant. Pour l'école primaire, il y a un contact quotidien avec les parents, c'est un contact oral, ce qui est pratique pour ceux qui ne maîtrisent pas l'écrit, il y a une proximité, il y a un nombre restreint de référents : le maître ou la maîtresse, le directeur ou la directrice. Le système est simple, ce sont des enfants. On passe au collège, on passe de l'oral à l'écrit. La taille n'est plus la même, le nombre de référents est multiplié par cinq ou six entre les enseignants et la vie scolaire, il y a dix fois plus d'élèves autour, l'encadrement adulte est beaucoup plus faible. Dans la cour de l'école, il y a les instit', les éducateurs quand ils sont là, les enfants sont devant eux. Dans les collèges, quand les surveillants sont complets, il y en a deux à la grille, un dans la cour, un qui s'occupe des carnets de correspondance et un qui tourne dans les bâtiments, pour 500/600 élèves c'est insuffisant. Cela signifie qu'il y a plus de liberté dans une période de l'âge qui est difficile et il y a moins d'encadrement, de référents. Dans un collège où j'ai travaillé il y avait des petits de 11 ans et des grands du

³³ Marwan MOHAMMED ajoute avec un brun d'humour : « ce n'est pas une ZUS, c'est une ZBS ».

quartier âgés de 17 ans, délinquants confirmés, avec un modèle de conduite dans les moments informels. Donc, quelle est la place de l'encadrement et quelle est la présence publique ? Il suffit qu'il y ait une personne « positive » dans le quartier qui soit visible pour qu'il y ait un effet. Quand les jeunes parlent d'un délire, ce délire est associé à une personne, ou un groupe, qui l'incarne. Qui fait sa publicité ? Les bandes assurent de la visibilité, de la permanence et du spectacle : il y a de l'héroïsme, de la prise de risque etc. C'est ce qui fait leur force d'attrait. Donc, en terme de trajectoire, ce qu'on voit apparaître s'est joué bien avant dès la primaire. Regardez les troussees des enfants – moi j'aime bien regarder les troussees des enfants, on y apprend beaucoup de choses sur eux-mêmes – il faut les regarder, vous voyez quoi ? Par exemple, moi j'ai pu lire « on fume Champigny », « on représente », les initiales du quartier, etc. Déjà, en CE1-CE2, ils ont intégré qu'ils font partie d'un quartier, d'un territoire, qu'ils sont en guerre avec tel autre, etc. Cela signifie quoi ? Qu'ils ont écouté, observé et déjà quelques figures des bandes ont fait leur effet. Donc, en terme de trajectoire, ça se fait progressivement dans les espaces informels. Le succès de l'éducation populaire traditionnelle, celle qui a eu son heure de gloire dans les années 50-70, c'est celle qui avait une forte présence dans les espaces informels, une présence militante dans les temps hors scolaires et hors institutions. Même les blousons noir, quand on lit les récits de l'époque, ils avaient toujours deux ou trois syndicalistes autour d'eux en train de leur faire la morale.

Un intervenant dans la salle : Ca me permet de faire le parallèle avec Christophe MOREAU³⁴ qui dit qu'il ne faut pas laisser l'espace public libre. Il faut occuper l'espace public. Après une dizaine d'années d'expérience, j'ai constaté dans le quartier qu'il y avait des catégories « privilégiées ». C'est-à-dire qu'il y avait des jeunes qui bénéficiaient de toutes les mesures sociales - qu'on retrouvait au gymnase, au centre social... - à qui on déroulait le tapis rouge et puis d'autres qu'on ne voyait jamais. Il y a un noyau qui bénéficie de tout. Alors, est-ce qu'on achète la paix sociale pendant que d'autres restent traîner dans les cages d'escaliers ? Aussi, il y a l'importance de la rue, l'importance des discussions dans l'informel : Comment faire le lien entre les moments où l'informel est important, avec les réseaux qui fonctionnent à partir du moment où on a touché juste sur la motivation, et les institutions ?

Fut un temps, dans nos activités, on avait que des mecs dans le gymnase. Quand on a imposé de nouvelles pratiques que le foot en salle, on a commencé à voir des filles. Une autre catégorie de jeunes est venue et on a eu une représentation plus conforme au quartier.

Marwan MOHAMMED : Il faut se réjouir pour les institutions d'avoir une « clientèle »³⁵. La question est plutôt : Est-ce des personnes qui viennent spontanément ou des personnes pour lesquelles on a touché les bons réseaux ? Les premiers que je définissais, les invisibles, où sont-ils ? Le tout est d'adopter une posture prospective et ne pas se limiter. Le travail pour attirer de nouveaux publics demande du temps. Moi, ce sont des animateurs socio-culturel qui m'ont beaucoup apporté, et je les ai fréquenté six ans. Certains d'entre eux devaient se dire « c'est toujours les mêmes » et effectivement, je me levais dix minutes avant pour avoir ma place. J'avais mes stratégies comme beaucoup de jeunes mais ils ont eu un impact important sur moi. Donc, le cœur du souci est d'aller chercher ceux qui ne viennent pas et de savoir pourquoi ils ne viennent pas et quels sont leurs besoins. Et la question des réseaux est une bonne question, si on tape à la mauvaise porte, on peut avoir trois personnes à une sortie, si on tape à la bonne on peut avoir des personnes qui

³⁴ Christophe MOREAU est sociologue à JEUEVIE et chercheur associé au LARES-LAS, laboratoire de sociologie et d'anthropologie de l'Université de Rennes 2 haute Bretagne.

³⁵ Marwan MOHAMMED emploie ce terme de manière sociologique et non commerciale, il renvoie aux habitués et aux usagers des dites institutions. Pour l'illustrer de façon amusante, il affirme : « *Moi je parle de clientèle des bandes, et pourtant ils n'ont rien payé !* »

mobilisent 20, 25, 30 personnes. C'est très utile de les connaître. Cela fonctionne comme n'importe quelle vie villageoise.

Un intervenant dans la salle : Est-ce que, dans ce domaine-là, on ne voit pas la limite du système libéral ? Je voudrais prolonger les propos sur l'aménagement du territoire façon DATAR, je dirais qu'en matière éducative et sociale, on a pensé que ce qui était important était qu'il y ait une offre et que cette offre, quelque part, allait rencontrer la demande. Or, aujourd'hui on voit bien que mettre en place une offre sociale éducative, ça ne suffit pas. On est dans une autre dimension.

Marwan MOHAMMED : Je partage votre point de vue. C'est ce que j'observe et c'est ce que je pense. Mais plus généralement, en terme de place des pouvoirs publics, de l'Etat, sur le domaine de la prévention, de l'action sociale et de la jeunesse : quelle est la part des pouvoirs publics, le niveau d'engagement en terme de fonctionnement du marché ? C'est une autre façon d'analyser le système libéral. Ce qui me paraît très inquiétant pour les années à venir – la situation n'est pas superbe et il n'y a pas de raison que ça s'améliore – c'est de se demander ce que va être la signification des politiques sociales quand on a un stock d'emplois et d'opportunités très restreint et très précaire ? Comment construire dans ce contexte-là des politiques de jeunesse et d'accompagnement ? Bon courage ! Ce n'est vraiment pas évident de trouver de la signification.

Un intervenant dans la salle : Par rapport aux phénomènes de bandes : les transgressions, c'est quelque chose de normal dans la construction individuelle, c'est par opposition qu'on se construit. Là le problème c'est que certains jeunes sont les joyeux cumulards de plusieurs handicaps car cette transgression, qui est prise au départ comme un état de fait, perdure. Elle perdure pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas l'accès à l'emploi. Et pourquoi il n'y a pas l'accès à l'emploi ? Parce qu'à un moment donné on a raté l'intégration. Sur qui on fait porter l'accompagnement dans les politiques publiques ? On fait porter sur le secteur jeunesse et la politique de la Ville l'ensemble des responsabilités en leur disant, avec très peu ou pas de moyens, « dépatouillez-vous avec ça et vous avez obligation de résultat ». Et cette difficulté d'accès à l'emploi fait que la transgression perdure et elle est souvent traitée en terme de prévention ou de répression.

Marwan MOHAMMED : ce que vous dites est fondamental, dans un entretien publié hier dans Le Parisien, j'ai pu faire une comparaison avec l'époque des blousons noirs. Les premières conventions des clubs de prévention ont été signées en 1972. Un éducateur, à l'époque, disait au jeune : « Jojo t'es gentil, tu vas arrêter tes bêtises et en échange tu vas avoir accès à l'emploi à temps plein, en CDI, tu vas pouvoir te mettre en couple et avoir un appartement ». Aujourd'hui, il y a beaucoup plus d'éducateurs. Si on compare les budgets, ils sont à un autre niveau, on a un marché de l'emploi du secteur de l'animation sociale et culturelle alors que la valise est presque vide. Que voulez-vous offrir à un jeune aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'un éducateur PJJ peut faire face à un délinquant qui dirait qu'est-ce tu me propose ? Lui dire « tu vas faire une pré-formation qui va déboucher sur une formation professionnelle qui donnera sûrement lieu à un emploi en CDD et peut-être que d'ici 15 ans – la moyenne pour accéder au premier CDI – tu auras un CDI ». La conjoncture économique pèse fortement. L'effet de contexte, l'effet de conjoncture pèse lourdement pour tout le monde. C'est une vraie limite.

Un intervenant dans la salle : Peut-on parler des filles aussi ?

Marwan MOHAMMED : Mon discours était général. Elles sont plus parmi les invisibles. Ce qui m'a frappé en lisant les statistiques c'est de voir que leur taux de chômage, ici à Kervénanec, était quasiment deux fois supérieur à celui des garçons. L'écart n'est jamais aussi grand d'habitude. Pour le reste, effectivement, en terme de participation à l'espace public, c'est d'abord un espace masculin et après seulement un espace féminin. D'où, l'importance des

institutions dans une offre de sociabilité équilibrée. La question qui se pose généralement est de savoir s'il faut faire du mixte ou pas dans les activités.

De toute évidence, le constat renvoie à une vieille tradition populaire. Les lieux de sociabilité publique sont d'abord des lieux masculins. Il y a une coupure entre espace public qui est masculin et espace privé où il y a une prédominance féminine. Ces écarts se sont réduits à travers le temps avec les luttes des mouvements féministes mais on est toujours dans un écart, au-delà des salaires et d'autre chose, de l'occupation de l'espace public. Dans les milieux populaires, il y a plusieurs raisons à cela : le contrôle social est plus poussé même si cela ne veut pas dire que les appartements sont des prisons pour autant. Il est plus poussé de manière formelle, interdire, et informelle, le coût à payer par les filles dans l'espace public en terme de réputation qui entraîne de l'auto-limitation. A acte égal, l'impact n'est pas le même selon le sexe. Les rôles sont sexués et en fonction de ces rôles, le contrôle social va être de l'ordre de la crainte, des traditions culturelles ou religieuses. C'est vraiment variable selon les quartiers.

Mais l'invisibilité se traduit aussi en terme de mobilité. De manière plus globale, les filles réussissent mieux à l'école. Le regard public et médiatique porté sur les filles est beaucoup moins rugueux que celui qui est porté sur les garçons. Même en terme de prise en charge judiciaire, la clémence des officiers de police, des juges pour enfants ou du parquet est différente de celle des garçons à délit égal. Il y a l'idée qu'il s'agit d'une fille en souffrance qu'il faut aider quand on juge que le garçon est délinquant. Ce sont là quelques tendances parce qu'il est évident que c'est plus complexe que cela. Mais est-ce que la question est prise en compte dans l'élaboration de politique et comment ?

Un intervenant dans la salle : Comment amener les jeunes à être responsables et gestionnaires de leurs propres « délires » ? Dans un quartier, on se retrouve avec une dizaine d'associations de jeunes adultes qui se sont structurées sur la recherche de réseaux pour l'accès à l'emploi, l'interrogation des politiques culturelles, l'entre-soi tout simplement. Pour nous, il y avait l'idée de jouer sur leurs capacités endogènes en leur disant « vous êtes ressource pour votre territoire ». Mais là où ça commence à bloquer depuis un an ou deux, c'est que la question de l'accès à l'emploi crée des difficultés. Ils nous disent « ça fait trois ans qu'on est en asso', on gère ceci et cela, quid de nos capacités à accéder à l'emploi ? ». Il y avait en face, sur le terrain, une concurrence entre les acteurs qui oeuvrent dans le terrain. La question c'est : Comment jouer sur l'ingéniosité collective pour rebondir ? Eux, les jeunes, se retrouvent du coup à interroger fortement la politique la plus proche d'eux, la politique municipale, qui est palpable et saisissable, avec une très forte hostilité à l'égard de l'institution et du politique. Donc, comment faire en sorte qu'on ne recule pas ?

Marwan MOHAMMED : Sur la question du « rebond », c'est une vraie question aujourd'hui. C'est la question du sens, de la légitimité des acteurs et des professionnels de l'accompagnement. Je suis assez frappé de voir que les institutions sociales liées à l'accompagnement perdent en légitimité. Cela revient toujours avec les mêmes phrases : le mécontentement, l'usure avec le temps, des jeunes en face qui disent « à quoi vous servez ? », c'est lourd comme question ça ! Derrière, il y a une valeur qui est posée à l'institution, une attente. Cet engagement n'est pas que ludique. Il y a bien un espoir posé derrière cela. C'est d'ailleurs ce qui justifie la présence de l'institution : rétablir, aider. Et puis le discours de l'institution, c'est celui-là : se former pour travailler, monter une association pour développer, etc. Mais ce qui compte, c'est la réalité sur le long terme. Qu'est-ce qui se passe sur le long terme ? Je n'aime pas donner des conseils car c'est vous qui êtes sur le terrain, je m'en suis un peu éloigné maintenant. Mais avec la petite association que je dirige, pour éviter qu'on me dise « vous ne servez à rien », je ne donne pas de faux espoirs. J'explique en tant que sociologue quelle est la réalité à l'heure actuelle, que ce n'est pas impossible mais que c'est très tendu.

Un intervenant dans la salle : Mais les professionnels qui sont sur le terrain n'ont pas forcément cette posture d'explicitation. Je n'ai pas le sentiment, de là où je suis, que la communauté des éducateurs tienne ce discours.

Marwan MOHAMMED : Mais moi je ne suis pas éducateur donc je peux me permettre de dire cela. Je suis responsable associatif, bénévole, en plus sociologue. Je peux me permettre de tenir ces discours. Mais le travail de l'éducateur, c'est quand même la mobilisation, amener à, et dire « il y a très peu de chances qu'on y arrive, on y va quand même », c'est très compliqué d'un point de vue pédagogique et éducatif. Par contre, je constate aussi, de mon côté, en étudiant les sorties de délinquance, les parcours à long terme des anciens délinquants qui occupaient la rue, que tout ceux qui étaient dans le business à un moment donné, qui gagnaient beaucoup d'argent en vendant du shit, que la grande majorité soit a stoppé, soit est en prison, soit s'est complètement clochardisée, donc à long terme c'est quelque chose qui ne paie pas, et ça c'est très empirique. Deuxièmement, la seconde majorité s'en sort parce qu'il y a quand même quelques ouvertures sociales à un moment donné qu'il faut saisir et susciter. Mais la situation reste tendue. C'est faux de dire « quand on veut on peut ». Même quand on veut on ne réussit pas forcément. Par contre, c'est vrai de dire « tous ceux qui ont réussi ont voulu ». La nuance est là.

Un intervenant dans la salle : Et les parents ? On les oublie trop souvent mais eux auraient aussi besoin d'être aidés, d'avoir du soutien par rapport à leur ado, et c'est là que toute l'offre éducative en place devrait prendre en compte la question des parents. Beaucoup de familles sont démunies, en perdition. Les parents ne trouvent pas les atouts nécessaires à certains moments. Beaucoup de choses pourraient être évitées si les parents recevaient de l'aide à ce moment-là. Un travail de prévention en amont est nécessaire au lieu de chercher à guérir quand le mal est fait.

Marwan MOHAMMED : Sur la question des parents, des familles. C'est un vaste sujet. Je pense qu'il existe quand même quelques dispositifs de Droit Commun ou quelques dispositifs qui sont développés autour de la parentalité pour tenter d'apporter des réponses. La question m'intéresse. Le cœur de ma thèse c'était de me questionner sur « qu'est-ce qui se joue entre les parents et les enfants qui s'engagent dans les bandes ? ». S'engager dans les bandes, ce n'est pas neutre. S'engager dans la délinquance, ce n'est pas neutre. Les parents paient cher cet engagement. Ils le paient d'un point de vue matériel, parce qu'il faut payer les amendes, l'avocat, etc. Ils le paient d'un point de vue symbolique, ils sont stigmatisés localement. Ils sont perçus comme de mauvais parents qui éduquent mal leurs enfants. Ils sont stigmatisés par l'institution, infantilisés même, stigmatisés aussi par leur propre famille, ils sont ceux qui n'ont pas réussi. Au-delà de cela, il y a aussi un impact conjugal : les parents se rejettent la responsabilité à un moment donné. Donc, il y a un coût familial qui est très élevé en plus du coût judiciaire etc. Il y a un sentiment d'échec qui s'accompagne d'une forte impuissance. Je n'ai jamais rencontré de parents qui étaient heureux de ce qui se passait ou qui ont tout fait pour que leur enfant soit délinquant à la place d'être avocat. Donc, qu'est-ce qui se passe pour que les enfants acceptent que leurs parents paient ce coût-là ? J'arrive à comprendre comment scolairement la question des ressources sociales, culturelles, amène un certain nombre de jeunes à l'échec scolaire. Mais tous les jeunes en échec scolaire ne s'engagent pas dans les pratiques délinquantes. Ceux qui entrent dans les pratiques délinquantes acceptent, finalement, quelque part, le coût payé par leur famille, notamment par leur parents, parce qu'ils le voient très bien ce coût qui est payé à chaque convocation. Il y a une question d'autorité derrière, il y a une perte d'autorité des parents et une perte d'autorité de la société. Je ne parle pas de la perte d'autorité de l'école, de la rue, de la police, etc. mais des parents. Et ce que j'ai fait ressortir, c'est que l'autorité renvoie à une question de légitimité. L'autorité, ce n'est pas la contrainte, ce n'est pas la force, c'est la légitimité, la reconnaissance par ceux qui sont ciblés de cette autorité. C'est l'acceptation. Sur quoi est basée cette légitimité ? Elle n'est pas basée sur la loi sur l'autorité parentale ou

sur le statut X mais elle est basée sur l'image publique, le charisme, la présence des parents et ce qu'ils valent finalement. C'est cette image publique qui se fissure, ce statut symbolique des parents qui permet de comprendre les coûts qui sont payés. Au-delà du reste car cela ne suffit pas à expliquer. Et qu'est-ce que les dispositifs proposés aux parents pour les accompagner renvoient sur eux en terme d'image publique ? De leur propre image, leur propre dignité ? C'est sûrement une des pistes qu'il faudrait creuser. Je m'arrête là car c'est un vaste sujet³⁶.

Un intervenant dans la salle : Trois réactions par rapport à tout ce qui s'est dit. La première : On retrouve des choses assez similaires avec ce que l'on a vécu dans les années 90 où on était dans une situation sociale très très tendue avec les jeunes et avec une précarisation forte au niveau de l'emploi. On avait un certain nombre d'acteurs sociaux complètement instrumentalisés par les politiques publiques qui donnaient à manger des dispositifs complètement vides de sens, d'autant plus vide de sens qu'ils s'adressaient aux jeunes les plus en délinquance – c'est-à-dire qui étaient dans le trafic, dans l'économie parallèle – avec l'objectif de panser les plaies d'une société qui allait très mal. Je pense qu'à un moment donné, c'est l'ensemble de l'institution qui encadre le parcours de l'individu depuis la petite enfance jusqu'à l'âge adulte, qu'il faut peut-être réinterroger. Réinterroger aussi les politiques de l'emploi qui sont peut-être, aujourd'hui, à repenser.

La seconde : Se dire aussi qu'il existe un sentiment de « double non appartenance » et on a aujourd'hui des parents issus de la seconde génération qui ont grandi dans une République qui ne les a pas aidés à se construire par rapport à une identité nationale. Ils ont eu des enfants. Ces enfants-là se construisent avec des parents qui n'appartiennent pas à une identité nationale française – pourtant généralement ils sont français de nationalité – et qui n'appartiennent pas non plus à leur territoire d'origine. En même temps, il existe chez eux une identité très forte et en même temps il y a un *no man's land* identitaire.

La troisième réaction enfin : Vous parliez des représentations du « délire ». Le délire c'est l'acte mais c'est aussi la représentation que l'on a des autres, que l'on a de soi et de l'image que l'on veut redonner à l'autre. Pour avoir vécu des expériences en matière d'action culturelle avec des jeunes comme ça, c'est extrêmement intéressant parce que, quand on fouille, on creuse, on se dit « quand tu poses tel acte, quelle représentation tu renvoies de toi ? Quelle représentation ont les autres de toi ? Et de cette représentation-là, qu'est-ce que nous, en tant qu'acteurs sociaux, à l'échelle du parcours, on peut peut-être déplacer ? » En terme de regards simplement. Après le jeune, le parcours de la personne va faire que ça va changer. C'est offrir la possibilité à un individu de déplacer le regard qu'il a de soi, des autres, de son territoire... Simplement de pouvoir l'exprimer.

Marwan MOHAMMED : Sur la question de l'identité nationale, je ne la poserais pas forcément comme ça. Le sentiment d'appartenance, effectivement, est également lié à une question de transmission : Le non-dit des parents qui sont des migrants. Mais c'est aussi la frustration qui relève de la double absence, comme disait SAYAD³⁷, et du manque de légitimité et d'attachement. Par contre, ce que je vois, dans les parcours, c'est que le rapport à la France évolue aussi en fonction de la situation sociale. Ceux qui avancent dans la vie sociale, qui sentent les ouvertures, et qui construisent leur légitimité changent de regard. Donc, ce n'est jamais figé. C'est articulé en fonction de la situation sociale et forcément ceux qui sont en situation d'échec, qui subissent la discrimination et le racisme, vivent une situation qui empêche la construction d'un lien fort avec le reste de la collectivité, puisque « c'est cette collectivité même qui me laisse à la place où je suis ».

³⁶ Cf article de Marwan MOHAMMED, *Déprise éducative des familles : discours et perception des jeunes en bande*, in *Recherches et Prévisions Jeunesse*, n°93, septembre 2008.

³⁷ Cf travaux de Abdelmalek SAYAD, sociologue.

Un intervenant dans la salle : La relation est dans la durée, dans le temps, c'est ça qui est intéressant et qui génère, en quelque sorte, de la stabilité. Les parcours sont fait de passages et, consciemment ou inconsciemment, la place de la tripléte « famille – quartier – école » est très importante.

Marwan MOHAMMED : Et plus tard les institutions. Pourquoi ? Parce qu'elles interviennent à partir d'un certain âge d'une part, et, d'autre part, les institutions ont l'inconvénient d'intervenir ponctuellement : tel ou tel moment de la vie, tel ou tel temps... Donc leur emprise en terme de temps sur les jeunes est moindre que, comme vous dites, l'école, la famille ou la rue. Il y a des gens de l'Education Nationale ici ?³⁸ Les difficultés de travail avec l'Education Nationale, les passerelles, les ponts, etc. sont compliquées. On le voit partout, c'est compliqué à mettre en place.

Un intervenant dans la salle : Pourquoi les pouvoirs publics sont aspirés par ce qui est visible ? J'ai parfois le sentiment qu'il n'y a pas qu'eux qui le sont, que même les professionnels le sont. Toute la discussion s'est orientée vers les bandes de jeunes, ou du moins les jeunes délinquants. Mais finalement, on se demande « c'est quoi la politique de la Ville ? ». Est-ce que l'enjeu c'est la sécurité publique ? Quel est l'enjeu d'une politique jeunesse dans ce cadre-là face à cela ? Car puisqu'on va vers ce qui est visible, quid de l'invisible ? Comment on fait pour aller vers ? Je pense que beaucoup de professionnels attendent que les jeunes viennent, ils font de l'offre, c'est la politique de l'offre. Mais, et c'est ce qui a été dit tout à l'heure, comment on fait pour travailler sur les comportements des jeunes, les modes de vie des jeunes, etc. ? C'est adapter l'offre à eux. Mais cela signifie qu'il faut aller là où sont les jeunes. Mais comment fait-on en matière de politique jeunesse ? C'est fondamental. Et là, il faut que les élus mandatent aussi les associations pour y aller. J'ai parfois le sentiment que les jeunes qui fréquentent les structures sont les jeunes qui ont le moins de difficultés. Donc travaillons aussi sur ce qu'on ne fait pas, ce qu'on ne voit pas. J'ai l'impression que l'objectif des Préfets, c'est qu'il y ait le moins de dégâts possible dans les quartiers, et c'est tout. Moins il y a de dégâts, moins il y a de conflits, plus ils sont valorisés. L'aspect éducatif, en réalité, un Préfet s'en moque. Et ça interroge aussi la Politique de la Ville. Donc, un travail sur les invisibles dans les politiques jeunesse.

Marwan MOHAMMED : C'est un point de vue qui résume ce qu'on a dit. Je suis globalement d'accord et je suis bien content, en tout cas, que cette question émerge : Comment on fait avec les invisibles ? Quelle type de prospective ? Moi je m'interroge là-dessus en terme de recherche : Quels instruments de recherche on peut développer au-delà des statistiques de l'INSEE qui ne disent rien sur eux, quasiment, pour essayer de comprendre les besoins ? il y a peut-être tout simplement des passerelles à créer avec des institutions qui prennent en charge les jeunes qu'on ne voit pas dans le quartier mais qui sont en grande souffrance : Aide sociale à l'enfance etc. Et les nouvelles problématiques : obésité, excès de jeux vidéo... En ce moment, avec une petite équipe, j'essaie de faire ça, aller interroger 600 jeunes d'un quartier, la totalité. Cela n'a jamais été fait en sociologie de la jeunesse d'aller voir tous les jeunes d'un quartier et de faire un tableau précis de cette pluralité de jeunes. En période de restriction budgétaire, vous imaginez que ce n'est pas la priorité !

Quelles politiques jeunesse pour les jeunes des quartiers ?

Chafik HBILA : A partir de l'exposé de Marwan et des débats qui ont eu lieu, la question que j'ai envie de poser, et qu'on a déjà largement commencé à aborder, c'est : Qu'est-ce qu'une politique jeunesse pour les jeunes de ces quartiers ? C'est une question difficile, quand on pose la question « en quoi ces jeunes interpellent l'action publique spécifiquement ? », la difficulté est peut-être de retomber sur la question, encore une fois, des visibles et des

³⁸ Les enseignants n'ont pas été sollicités pour ce travail sur les jeunes 16-25 ans.

invisibles. Pourquoi devrait-on traiter les visibles ? Comment fait-on pour aller vers les invisibles ? En ont-ils besoin ? Donc c'est une question globale qui appellent sûrement des réponses complexes à l'aune des réalités de terrain. Mais, vous, comment vous le ressentez ? Comment les politiques jeunesse doivent-elles s'exprimer face à cela et devant ces jeunes ?

Un intervenant dans la salle : La question des visibles et des invisibles, c'est une question technique mais je me demande si ce n'est pas une vraie question politique. Quand on a la volonté politique de voir, on voit. On a dit tout à l'heure que celui qui a la volonté n'a pas forcément le boulot, mais il est vrai aussi que celui qui a le boulot n'a plus forcément la volonté. Quand on a la volonté politique de voir, le résultat est assuré, de mon point de vue en tout cas. Donc, effectivement, je crois que d'un point de vue technique, ce qui permet de voir les invisibles, bien évidemment, et là il y a des expériences qui l'attestent, c'est le travail en transversalité avec les différents partenaires de l'éducation. Cela nous est tous arrivé à un moment d'avoir une demande expresse. Moi j'en ai eu une récemment, et je n'y aurais pas pensé tout seul, j'ai organisé une réunion entre les assistantes sociales et les instit' des trois groupes scolaires du quartier. Les assistantes sociales avaient envie de dire aux instit' « vous savez : vous passez tellement de temps avec les enfants dans une journée que vous pensez bien que vous avez des informations qui nous seraient utiles et que nous, de notre côté, on a aussi des informations qu'il serait important que vous ayez en tant qu'enseignants ». Alors, passée la première demi-heure de quiproquo sur « on est pas là pour faire les assistantes sociales », enfin ce genre de réactions syndicales – en présence de l'inspecteur, car il y a, malgré tout, quelque chose de très policé – c'est devenu vivant et intéressant. On s'est vite rendu à l'évidence, effectivement, qu'on avait intérêt à s'échanger les téléphones, et que, de temps en temps, sans être dans la délation ou la fantasmagorie, on pouvait se rendre compte que le petit machin qui dort dès la deuxième heure de classe, c'est sûrement qu'il y a quelque chose qui ne va pas dans la famille. Quand je suis enseignant et que je sais, sans être dans le potinage de quartier, que je connais grosso modo les raisons qui font que ça se passe comme ça, ça va m'aider en tant qu'enseignant. Et inversement, un gamin qui ne réussit pas à l'école, c'est peut-être une souffrance familiale cachée et pas connue par les assistantes sociales etc. Voilà le type d'invisibilité qu'il est très très facile de voir. Enfin je crois, d'un point de vue pratique. Encore faut-il qu'il y ait des volontés politiques pour cela. On a pas d'enseignants aujourd'hui³⁹. Moi, ce qui m'interroge dans cette anecdote, c'est que les assistantes sociales qui ont voulues rencontrer les instituteurs ont dû passer par le chargé de mission etc. Mais c'est effarant !

Un intervenant l'interroge: Est-ce que les dispositifs de réussite éducative ne vont pas vers cela justement ? Les PRE vont vers les enfants isolés. Nous on y croit tellement fortement et on l'a tellement bien intégré que même si l'Etat souhaite le retirer on le gardera.

Il reprend : Oui mais là le PRE c'est un dispositif institutionnel, moi je ne parle même pas de cela. Je parle simplement des relations entre professionnels.

Un intervenant dans la salle : Moi la question qui me vient le plus c'est « comment recréabiliser l'institution aux yeux des bénéficiaires ? ». Que les professionnels se concertent et échangent les infos, c'est une chose, mais comment ça vient dans la vraie vie ? C'est cette question-là qui retient mon attention, notamment sur les politiques jeunesse. Car une société se construit avec sa jeunesse. Or, ce n'est pas cette partie de la population qui est la plus considérée aujourd'hui.

³⁹ A ce moment-là, Joël COURTET, qui est intervenu le matin, se manifesta en tant qu'enseignant à la retraite et qui rappela que, dans le cadre des activités du COL, il travaillait en étroite collaboration avec la directrice de l'école.

Un intervenant dans la salle : Moi la question qui me vient c'est plutôt quel est l'espace de liberté des jeunes là-dedans ? Quel est l'espace de liberté pour l'expression de leur identité telle qu'on l'a évoqué aujourd'hui ? Il faut peut-être les laisser respirer un peu les jeunes ?

Un intervenant dans la salle : Moi je ne partage pas votre angoisse. On ne s'adresse pas spécialement à une jeunesse d'orée qui éprouve le besoin de respirer, effectivement, ceux-là on ne s'en préoccupe pas trop. Mais vous avez raison sur la question de la respiration. Non seulement, il faut que ce qu'on propose soit pertinent socialement mais il ne faut pas qu'on oublie qu'il faut aussi que les jeunes y soient heureux. Il ne faut pas pour cela que ce soit des injonctions contraignantes etc. Je pense que si on leur propose de l'émancipation, ça ne peut qu'être de la respiration. Si un jeune va dans une MJC et qu'il s'ennuie, faut qu'il le dise !

Un intervenant dans la salle : Moi je rejoins ce qui a été dit précédemment. Si un jeune invisible sait que la MJC où il va aller dispose de toutes les informations sur lui et qu'elle reproduit les mêmes schémas que l'école et tout ce qu'il rejette, je ne vois pas l'intérêt qu'il a d'y aller.

Un intervenant dans la salle : Sur la question de l'invisibilité, dans la MJC X justement, dans un travail entrepris avec le conseil général, on s'est aperçu qu'il y avait des parents qu'on ne voyait jamais dans le panel d'institutions du territoire. Ce sont des gens qu'on ne voit pas mais qui sont souvent dans une grande précarité économique et donc dans un très fort isolement social. Donc, notre souci c'est : comment favoriser l'accueil de ces enfants avec un travail autour de la parentalité, de la socialisation, des parcours et de l'échange. Ce n'est pas négatif, ça n'a rien de flicage.

Un intervenant dans la salle : Je suis d'accord sur le principe mais pas forcément sur l'interlocuteur. Effectivement, je pense qu'il y a des travailleurs sociaux qui font ça très bien.

Un intervenant dans la salle : On a parlé ce matin de visibilité de la politique jeunesse. Moi, la question que je me pose c'est : comment on passe d'une politique de réponses multiples à une politique visible portée par la municipalité et les partenaires ?

Marwan MOHAMMED : Le lien entre travail social et contrôle social, FOUCAULT⁴⁰ disait que tout travail social est une forme de contrôle social. Et sur les limites de la liberté, puisque la question se pose à ce niveau, rassurez-vous, les jeunes la poseront eux-mêmes. Quand ils auront besoin d'air, ils l'exprimeront. La question de fond qui a été posée, c'est le transfert d'information, ce qui est fait de tout cela, de ces bases de données telles qu'elles ont été créées, quand le cadre est posé entre travailleurs sociaux, il y a des possibilités. Mais le repérage des jeunes reste très difficile. Et il faut répondre à ces jeunes-là. La fragilité n'est pas forcément dans la sphère familiale, ce n'est pas là qu'elle émerge forcément. La question c'est l'efficacité et l'adaptation de l'offre.

Un intervenant dans la salle : Si la politique jeunesse se positionne comme vecteur pour apporter des solutions et des réponses, sans doute elle va se planter parce qu'il n'y a pas une jeunesse mais des jeunesses. On fait référence à des jeunesses qui sont très diverses. L'institution a un rôle mais elle doit tenir compte de cela.

Un intervenant dans la salle : C'est aussi la conviction qui s'affiche. Une politique jeunesse doit être ambitieuse. Quand on a des enfants, on a une ambition pour eux. On est dans la peur mais on se rassure. On veut tous que nos enfants grandissent et prennent leur place dans la société. Donc, la conviction doit être la même entre des élus et une politique jeunesse. Si le sens n'est pas clair, forcément la politique ne sera pas lisible. Et comment on parle aux jeunes ? Qu'est-ce qu'on leur dit ? Comment on les rassure ? Même si on sait très

⁴⁰ Cf travaux de Michel FOUCAULT, philosophe et sociologue.

bien que tout n'est pas rassurant. Mais à un moment, il faut bien dire les choses, dire au jeune que c'est lui qui va créer la société de demain. Il faut être créatif, souple, réactif...

Frédérique COQUELET, DDJS du Maine et Loire : Présentation des conclusions de la recherche-action menée avec RésO Villes en 2008

Pour finir, Frédérique COQUELET a fait un parallèle avec les débats et la recherche-action sur le dispositif VV⁴¹. Les territoires dans lesquels la recherche-action a été menée laisse apparaître que les jeunes qui n'étaient pas visibles dans les structures d'animation connaissent les lieux et les activités dédiées. Cette offre d'animation satisfait une bonne partie des jeunes. La question se pose pour les invisibles qui échappent à cette offre. Quand personne ne s'exprime sur la nécessité de réaliser un travail dans les espaces publics, le soir etc., la question ne se pose jamais. Une certaine partie de la jeunesse concernée ne devient visible que lorsqu'elle se met à poser problème aux yeux des pouvoirs publics. A ce moment là se pose la question de savoir quel type de politique publique on inscrit dans le territoire. Les jeunes invisibles interrogés dans la recherche-action expriment la volonté de voir l'animateur, « non connoté », devenir transformateur d'une demande particulière non formalisée au départ, à mettre en mouvement. En somme, une politique jeunesse qui satisfasse le plus grand nombre est nécessaire, mais, en parallèle, elle doit aussi se questionner sur la posture à adopter dans les espaces non dédiés. C'est une politique éphémère qui nécessite beaucoup d'adaptation et qui doit s'appuyer sur les ressources du territoire.

Clôture des travaux, Yves LENORMAND, Conseiller Général - Premier adjoint au Maire de la Ville de Lorient

M. LENORMAND a exprimé sa satisfaction concernant la journée de réflexion qui vient de s'écouler. Elle arrive, indique-t-il, à un bon moment, pour la Ville de Lorient, qui revisite aujourd'hui sa politique de la jeunesse en début de mandat. Il se réjouit que la journée ait pu se réaliser dans le centre social de Kervénanec qui a été réalisé, au départ, pour accueillir des familles. De nombreux jeunes vivent dans le quartier et il faut penser de nouvelles politiques pour eux.

M. LENORMAND analyse la déclinaison des politiques publiques de la manière suivante : « *Il y a quarante ans, les politiques étaient sans doute plus simples à mettre en œuvre puisqu'on avait « une politique à tiroirs ». quand on avait des petits enfants dans un quartier, la réponse du tiroir c'était une crèche. Pour les enfant en âge scolaire la réponse nous l'avions aussi : c'étaient les écoles maternelles et les écoles primaires. Dans ce quartier, il y a eu deux écoles maternelles et deux écoles primaires, on a eu ici les plus grandes écoles de la ville et du département. Pour favoriser l'activité des jeunes au sein des clubs sportifs, on a créé des équipements : terrain de foot, gymnase... Et quand il y avait des personnes âgées, on créait un foyer de personnes âgées. Donc, en face des sujets, il y avait des tiroirs. Aujourd'hui, je pense que la vie sociale est plus complexe et les politiques, plus finement, doivent s'adapter aux nouveaux contextes. Les jeunes, nous les avons découvert à partir du moment où ils ont posé quelques problèmes, notamment sur l'espace public. Ici, nous n'y avons pas échappé, nous avons été confrontés à des comportements de jeunes qui étaient inappropriés, pour employer un mot doux, et il a fallu trouver des réponses entre la prévention et la répression ».*

⁴¹ Cf publication RésO Villes, *Recherche-action : Quels projets pour quels publics jeunes ? Les jeunes du territoire du Maine et Loire et les structures d'animation socioculturelle.*

Pour ce faire, M. LENORMAND explique que les moyens engagés par la Ville de Lorient sont ceux de nombreuses villes : prévention spécialisée... Toutefois, le Premier adjoint au Maire regrette que la Ville n'ait envisagé la jeunesse que par des positions verticales : éducation, culture, animation des quartiers, « *on manquait à l'époque de transversalité* ». Pour y remédier, la Ville a créé pour le mandat une mission transversale confié à un élu pour créer de la transversalité entre tous les services et apporter des réponses aux jeunes : « *Cela permet de travailler sur la place des jeunes avec les autres élus mais aussi avec les autres adultes du quartier car quand les jeunes s'approprièrent les espaces publics, les halls d'immeubles, etc. Ils se mettaient à dos une partie de la population avec des tensions entre eux* ».

M. LENORMAND conclut son intervention en remerciant le groupe pour ses travaux à Lorient et en exprimant son souhait de voir l'atelier recherche-action de RésO Villes apporter des éclairages : « *Nous souhaitons que les jeunes réussissent leurs études, qu'ils mettent en évidence leurs capacités et leurs potentialités, qu'ils réussissent leur accès à l'emploi, qu'ils réussissent, sur le plan personnel, leur vie tout simplement !* ».

PROCHAINE DATE : 5 MAI A SAINT-NAZAIRE